

Sommaire

Articles

- Probst, J.-M., Morgan, G. & Kershaw, M. - Rapport sur la découverte d'une colonie de "Fouquet"
Puffinus pacificus sur l'île de La Réunion..... 1-3
- Probst, J.-M. - Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins migrateurs observés à l'île
Maurice et plus particulièrement dans le lagon de Mahébourg (octobre à décembre 1989)
..... 4-8
- Payet, M. ; Louisin, J.-M. & Probst, J.-M. - Les oiseaux marins erratiques et migrateurs rares
répériorisés à La Réunion..... 9-13
- Probst, J.-M. - Capacité de vol étonnante du Bulbul orphée *Pycnonotus jocosus*..... 14-17
- Probst, J.-M. ; Colas, P. ; Limier, F. ; Cheron, J.-L. & Prudhomme, J.-E. - Compte rendu
ornithologique de l'ouverture en canyoning de la Rivière de l'Est..... 18-21
- Florens, V. & Probst, J.-M. - Liste commentée des papillons diurnes observés à l'île aux Agrettes
(île Maurice)..... 22-25
- Probst, J.-M. - Mentions bibliographiques de 1670 à 1870 relatives à l'échenilleur de Bourbon ou
Tut-tut *Coracina newtoni* oiseau forestier endémique de La Réunion 26-28

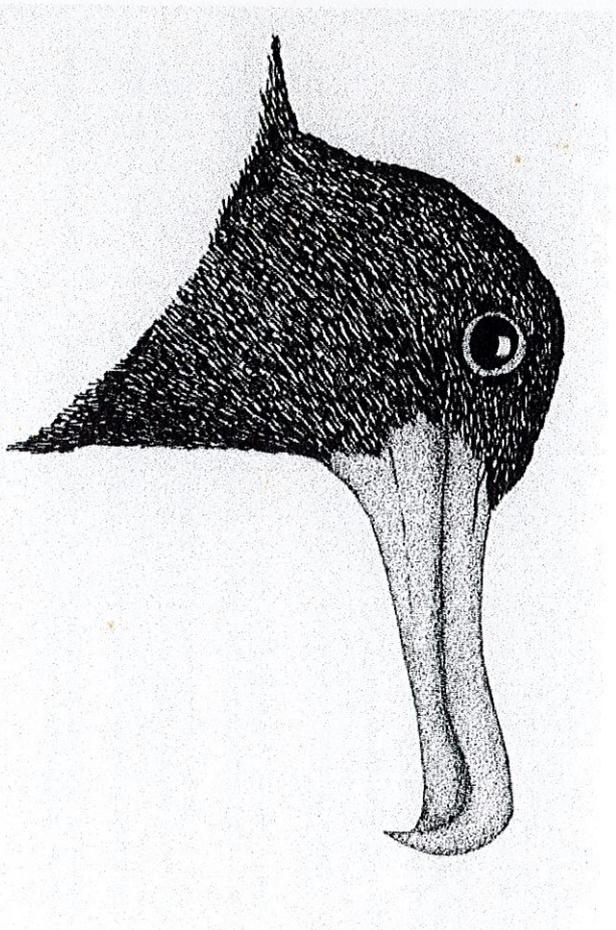
R E C U 2 7 NOV. 2002

Bulletin Phaethon

1995

Volume 1

1^{er} trimestre



Oiseau marin migrateur répériorisé à Madagascar, Europe, La Réunion, Maurice, Rodrigues,
Saint-Brandon, Comores, Aldabra, Seychelles, Maldives, Coco Keeling

Publié par
Nature & Patrimoine

La faune de La Réunion et plus particulièrement la Classe des Oiseaux a fait l'objet de plusieurs découvertes majeures qu'il convient de publier. Alors que notre guide fétiche Barré & Barau (1982) nous fait découvrir 79 espèces, l'inventaire des oiseaux d'aujourd'hui en fait apparaître 119 soit 40 de plus (dont 12 nouvelles mentions jamais répertoriées pour l'île de La Réunion).

Pour les Reptiles, la dernière synthèse de Barré & Moutou (1982) et Moutou (1983) signalent 13 espèces (indigènes et naturalisées). Nous savons aujourd'hui qu'il en existe 8 de plus soit 21 espèces.

Pour les Mammifères, toujours d'après les derniers inventaires de Moutou (1983) et Cheke (1987), on aurait répertorié 20 espèces. Aujourd'hui, plus de 10 espèces ont été mentionnées soit 31. Et cette liste n'est pas close car il manque cruellement des données sur les espèces marines et introduites.

Les nouvelles mentions de ces 38 espèces de vertébrés, mais aussi de nombreuses observations modifiant les connaissances que nous avions sur la répartition altitudinale des espèces, sur leur effectif, sur leur biologie, etc. méritent d'être vulgarisées auprès du public intéressé par la faune de l'île.

Dans un cadre partenarial inter-îles, nous tenterons également, dans la mesure du possible de vous faire découvrir les nouvelles mentions, les programmes de conservation ou les voyages naturalistes réalisés :

- dans les autres îles des Mascareignes (Maurice, Rodrigues) ainsi que
- dans la zone Afro Malgache (Mayotte, Comores, Madagascar,
- les îles éparses (Europa, Juan de Nova, Tromelin, Glorieuses, Chagos, Agaléga, etc.),
- les Seychelles, etc.

Étant donné l'arrêt d'Info-Nature depuis 1989, nous reprendrons dans les prochains bulletins de nombreux articles non publiés existant uniquement sous forme de photocopie.

Ainsi, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le Bulletin Phaethon s'engage à publier essentiellement des informations sur l'éducation et la sensibilisation de la faune et la flore de La Réunion et des Mascareignes. Toutefois, les articles, les notes brèves et les infos rapides pourront concerner également des îles de l'Océan Indien.

En attendant un éventuel financement du bulletin PHAETHON, les articles seront transmis aux intéressés uniquement sous forme de photocopies.

Jean-Michel Probst
Directeur de la Publication

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 1-3.

Rapport sur la découverte d'une colonie de "Fouquet" *Puffinus pacificus* sur l'île de La Réunion

Jean-Michel Probst*, Geoff Morgan** & Mélanie Kershaw**

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex
** St. John's College & St. Hilda's college, Oxford University, U.K.

Introduction

L'île de La Réunion abrite six espèces d'oiseaux marins (Barré & Barau, 1982) :

- Le Paille-en-queue *Phaethon lepturus*,
- Le Noddi brun *Anous stolidus*
- Et quatre oiseaux de la famille des Procellariidae ou "Fouquet".

Ces quatre derniers oiseaux se caractérisent par le fait qu'ils chantent la nuit et nichent dans des terriers. Trois sont endémiques : *Puffinus lherminieri balloni*, *Pseudobulweria aterrima* et *Pterodroma baraui*. Le quatrième est indigène, il s'agit du Puffin du Pacifique *P. pacificus*, c'est lui que nous présentons dans cet article.

Le 15 septembre 1990, une nouvelle colonie de *Puffinus pacificus* est découverte dans le Sud de l'île, aux environs de Grande Anse. Des renseignements antérieurs indiquent sa présence à Hell-Bourg, Dos d'Âne, le Cirque de Cilaos et Saint-Joseph et une localisation repérable en quatre sites de nidification¹ (Jouanin, 1987 ; Jadin & Billiet, 1979 ; Cheke, comm. pers.) :

- Dans le Nord, 1 colonie le long de la route en Corniche,
- Dans le Cirque de Cilaos, 2 colonies entre Pavillon et le Petit Serré,
- Dans le Sud-Ouest, 1 colonie à Petite Île.
- Le site de Grande Anse, décrit ici.

La découverte de septembre 1990 est intéressante car, d'une part, elle s'accompagne d'une approche de trois jours² et, d'autre part, il s'avère que ce site est le plus important de La Réunion, puisqu'il comporte plus de 300 terriers. Notre étude permet de compléter et de préciser les hypothèses émises par Jouanin.

Méthode

La découverte d'un premier terrier est réalisée par Jean-Michel Probst qui s'adjoint de la collaboration de Geoff Morgan et Mélanie Kershaw pour l'étude du site. Le premier soir, nous réalisons une écoute nocturne pour répertorier les terriers fréquentés. Au matin, nous tentons d'approcher un certain nombre de terriers. Devant l'ampleur du site de nidification, nous choisissons, pour l'étude et le suivi de la colonie, d'en sélectionner 28 qui par leur position au sommet d'un plateau les rendent plus accessibles. Pendant la journée, nous mesurons et cartographions précisément ces terriers en notant précisément leur contenu. Les crevasses, fissures, abris sous roches

¹ Un autre site, non répertorié avec précision, a été noté dans les falaises de la Rivière de Saint-Denis (comm. pers. Joël Dupont).

² Un seul site, celui de Petite Île, contenant 7 terriers, a été approché une heure durant, par Christian Jouanin et Harry Gruchet, le 4 décembre 1964.

sont examinés de près. Plusieurs indices de présence sont relevés : ossements, restes de plumes, fientes, odeur caractéristique et empreintes témoignent de la fréquentation plus ou moins ancienne des terriers, ainsi que les cris, manifestations vocales ou contacts visuels attestant de la présence effective d'adultes.

Résultats

L'étude s'est déroulée du 15 au 17 septembre 1990. Au moment de notre comptage, 15 au 16, 12 terriers contenaient des indices de présence certifiant le passage récent d'au moins un oiseau. Six terriers sont visités, pendant la nuit suivante, par des adultes chanteurs.

Les mesures des 28 nids sont prises le 17. Leurs longueurs varient de 45 cm à plus de 2 mètres, leurs largeurs oscillent entre 10 cm et 1,30 mètre, leurs hauteurs entre 10 cm et 60 cm. Les nids sont soit des cavités rocheuses, soit creusés directement sous des rochers. Cinq sont situés en falaise, 14 dans un rempart peu redressé et 9 au sommet du plateau. Parmi les 9 nids les plus accessibles, 3 sont particulièrement intéressants par le fait que l'oiseau est visible de l'entrée.

Nous attirons l'attention sur le fait que sur les 6 individus observés, 5 avaient le bec clair et non brun foncé (1 seul individu avec le bec brun foncé). Cette coloration pourrait entraîner une confusion avec *Puffinus carteripes* dont un des critères de détermination en mer est justement le bec clair à extrémité noire. Cette espèce a été observée autour de l'île Ronde (Carl Jones comm. pers.)

Au milieu de la nuit du 15 au 16/9/90, des cris de Noddi brun *Anous stolidus* sont entendus, au bas de la falaise, pendant environ une demi-heure.

Discussion et conclusion

La découverte de ce nouveau site et les observations qui y sont réalisées en septembre 1990 apportent un complément d'information sur la date de reproduction de ces oiseaux. A l'époque, afin de définir la période de reproduction de l'espèce, Christian Jouanin s'était basé sur la découverte de 7 adultes incubant chacun un œuf en décembre 1964, sur la capture de deux jeunes individus en mai 1963 et mai 1964 et sur l'observation d'un mâle avec une plaque incubatrice en octobre 1964. D'après ces renseignements, la saison de nidification devait débuter en octobre (Jouanin, 1987). Ces observations réunionnaises sont en accord avec les observations réalisées sur une colonie malgache (Appert, 1965 ; Milon, Petter & Randrianaolo, 1973) et une colonie mauricienne (Vinson, 1976).

Toutefois, nos observations des 15, 16 et 17 septembre 1990, indiquent une installation des oiseaux beaucoup plus précoce. Des observations ultérieures nous confirment que l'installation des oiseaux intervient sur ce site, dès la fin du mois de juillet, la ponte intervenant à la fin novembre au début décembre, les premiers poussins en duvet sont visibles dès le mois de janvier et l'envol des jeunes en mars, avril et mai. Le suivi des 3 terriers les plus accessibles en 1991 et 1992 a permis de confirmer une incubation de 50-55 jours (Del Hoyo, Elliott & Sargatal, 1992) et d'observer, chaque année, l'envol d'un jeune par nid. En 1993, ou la nidification n'a pas été suivie de manière régulière, 1 jeune avant l'envol a disparu le 16 mai (prédation par un chien ? par un braconnier ?).

L'accessibilité et l'importance de ce site de nidification de plus de 300 terriers, en fait un des sites les plus intéressants à étudier.

Actuellement, la connaissance des sites de nidification des puffins et pétrels reste parcelaire. Elle n'a pas encore fait l'objet d'une prospection systématique. La découverte de plus de 40 colonies nouvelles de *Puffinus pacificus* et *Puffinus*

Iherminieri bailloni sera publiée prochainement dans ce bulletin (Probst, à paraître). Prochainement, une étude sur les oiseaux marins devrait également établir une plus juste répartition de ces espèces. Les reparts des ravines de La Réunion offrent de nombreux sites de nidification favorables et il est, par conséquent, possible de trouver encore d'autres sites de reproduction.

Les oiseaux marins de l'île de La Réunion mériteraient d'être plus étudiés, leur colonies répertoriées et suivies tout au long de l'année. Leur conservation future passe par des données précises sur leur répartition dans l'île (atlas de répartition). L'étude de leur dynamique de population et du taux de prédation des prédateurs introduits. Nous avons la chance d'accueillir 6 espèces nicheuses dont trois sont des oiseaux endémiques de notre île (une sous-espèce et deux espèces). Les dates de reproduction avancées sont certes intéressantes, mais souvent imprécises (Barre & Barau, 1982). Les deux Pétrels endémiques - le Pétrel noir, *Pseudobulweria aterrima* et le Pétrel de Barau? *Pterodroma baraui*, restent les plus mystérieux car leurs terriers aménagés dans des reparts inaccessibles nous laissent peu de possibilités de les étudier. Nous espérons que ce nouveau site de reproduction de Grande Anse soit efficacement protégé et que les vocations ornithologiques nous permettent de suivre cette colonie de nidification tout au long de l'année.

Bibliographie

- APPERT, O. 1965. Découverte de la nidification de *Puffinus pacificus* (Gmelin) près de la côte ouest de Madagascar. Oiseau Rev. Franç. Orn. 35 : 135-139.
- BARRE, N. & BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. 196pp. Imp. Cazal, St Denis, La Réunion.
- DEL HOYO, J.; ELLIOTT, A. and SARGATAL, J. 1992. Handbook of the birds of the world. Vol. 1. Ostrich to Ducks. ICBP/Lynx Production, Barcelona, 1-696.
- JADIN, B. & BILLIET, F. 1979. Observations ornithologiques à la Réunion. Le Cerfaut, 69: 339-352.
- JOUANIN, C. 1987. Notes on the nesting of Procellariiformes in Réunion. In Studies of Mascarene Island Birds. A.w. Diamond, B.O.U. Cambridge, 359-363.
- MILON, Ph., PETTER, J. J. et RANDRIANASOLO, G. 1973. Faune de Madagascar. XXXV Oiseaux. ORSTOM, Tamanaïtive - CNRS, Paris, 1-263.
- PROBST, J.-M. (à paraître). Note sur plus de 40 colonies de nidification nouvelles de deux espèces de Procellariiformes indigènes de La Réunion : *Puffinus pacificus* et *Puffinus Iherminieri bailloni*. Bull. Phaethon.
- PROBST, J.-M. (in press). The discovery of the first known colony of Barau's Petrel (*Pterodroma barau*) on La Réunion. Working Group on Birds in the Madagascar Region - Newsletter.
- PROBST, J.-M. ; COLAS, P. et DOURIS, H. (in press). Premières photos d'un site de nidification du pétrel de Barau à l'île de La Réunion. Courrier de la Nature.
- VINSON, J.M. 1976. Notes sur les Procellariidés de l'île Ronde. L'Oiseau, 46 : 1-24.

? Un site de nidification de cette espèce vient tout juste d'être découvert en janvier 1995, dans les Hauts de l'île de La Réunion. Cette nouvelle fera l'objet d'un prochain article descriptif du site, des terriers et des indices de prédation relevés (Probst, J.-M. et Probst, Colas & Douris, in press).

Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins migrateurs observés à l'île Maurice et plus particulièrement dans le lagon de Mahébourg (octobre à décembre 1989)

Jean-Michel Probst

*Nature & Patrimoine

BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Résumé : Sous la forme de données quantitatives, ce rapport recense les limicoles et les oiseaux marins migrateurs notés pendant les trois derniers mois de l'année 1989. Les observations sont réalisées le long des rivages marins et des vasières des milieux d'eau douce dans la région du lagon de Mahébourg et dans quelques sites majeurs de l'île. Les limicoles sont décrits suivant la liste taxonomique utilisée par Hayman, Marchant et Prater (1986), les oiseaux marins d'après la liste de Sibley et Monroe (1990). Pour chaque espèce, le nom scientifique est suivi du nom français et anglais accompagné d'un bref commentaire sur le statut de l'oiseau observé. Enfin, le site d'observation est suivi des dates et du nombre d'individus relevés.

Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins

A) Limicoles

D'après différentes sources bibliographiques (Michel, 1986 ; Straub, 1976 ; Temple, 1976), 10 espèces de limicoles ont été observées à Maurice. Le Chevalier stagnatile, décrit dans cette liste, semble avoir échappé aux observateurs précédemment cités, mais il a été cependant observé depuis l'année dernière (en 1988) à Terre Rouge (comm. pers. Roger Safford).

Pluvialis squatarola Pluvier argenté ; Grey Plover

Mis à part l'estuaire de Terre Rouge ou celui de Rivière Noire où il est régulier, ce limicole est souvent observé le long des plages, en petit groupe de 2 à 5 individus. Mangrove de Pointe d'Esny : (première observation le 17/9 : 1 ind.) ; 2/10 : 3 ind. ; 5/10 : 2 ind. ; 7/10 : 3 ind. ; 10/10 : 4 ind. ; 14/10 : 3 ind. ; 23/10 : 5 ind. ; 24/10 : 5 ind. ; 28/10 : 7 ind. ; 2/11 : 4 ind. ; 10/11 : 3 ind. ; 13/11 : 1 ind. ; 16/11 : 5 ind. ; 21/11 : 3 ind. ; 30/11 : 2 ind. ; 6/12 : 4 ind. ; 11/12 : 5 ind. ; 13/12 : 1 ind. ; 16/12 : 3 ind. ; 24/12 : 3 ind. Il se aux Aigrettes : 28/10 : 5 ind. Saline de l'Harmonie : 6/11 : 1 ; 23/11 : 2 ind. Estuaire de Rivière Noire : 20/10 : 1 ind. Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : 43 individus ; 13/12 : 66 individus.

Charadrius hiaticula Grand Gravelot ; Ringed Plover

Migrateur régulier mais toujours en petit nombre, le long du littoral, des salines et des estuaires. Mangrove de Pointe d'Esny : (Première observation le 14/9/89 : 1 ind.) ; 2/10 : 2 ind. Anse Jonchée : 28/10 : 1 ind. Saline de l'Harmonie : 6/11 : 1 ind. ; 23/11 : 1 ind. Saline de La Mivoie : 23/11 : 2 ind. Estuaire de Terre Rouge : 13/12 : 3 ind.

Charadrius mongolus Gravelot du désert ; Lesser sand Plover

Ce gravelot est peut être plus présent qu'il n'y paraît. D'après Carl Jones (comm. pers.), il est observé chaque année en petit nombre. Une unique observation en compagnie des Gravelot de Leschnault et Grand Gravelot à l'Estuaire de Terre Rouge : 13/12 : 2 individus.

Charadrius leschnaultii Gravelot de Leschnault ; Greater sand Plover

Cette espèce asiatique, accidentelle en France, est le migrateur le plus commun parmi les gravelots. Il explore indifféremment autant les milieux d'eau douce que les rivages marins.

Mangrove de Pointe d'Esny : (première observation de 3 individus le 12/9/89) ; 22/9 : 1 ind. ; 26/9 : 3 ind. ; 2/10 : 4 ind. ; 5/10 : 2 ind. ; 10/10 : 2 ind. ; 14/10 : 1 ind. ; 23/10 : 5 ind. ; 24/10 : 2 ind. ; 28/10 : 5 ind. ; 2/11 : 2 ind. ; 16/11 : 1 ind. ; 21/11 : 5 ind. ; 30/11 : 3 ind. ; 6/12 : 1 ind. ; 11/12 : 2 ind. ; 13/12 : 2 ind. ; 16/12 : 3 ind. ; 24/12 : 1 ind. Il se aux Aigrettes : 28/10 : 1 ind. Estuaire de Rivière Noire : 20/10 : 1 ind. ; 6/11 : 3 ind. ; 23/11 : 1 ind. ; 23/12 : 4 ind. Saline de la Petite Rivière Noire : 6/12 : 7 ind. Saline de La Mivoie : 6/11 : 1 ind. ; 23/11 : 3 ind. Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : 9 ; 13/12 : 8 ind.

Limosa lapponica Barge rousse ; Bar-tailed Godwit

Cette espèce est occasionnelle à Maurice (comm. pers. Roger Safford). Une seule observation le 23 et 24/10/89 à la Mangrove de Pointe d'Esny de 3 individus (le 28/10, elles avaient disparu).

Numenius phaeopus Courlis corlieu ; Whimbrel

C'est le limicole le plus connu de l'île Maurice. Le Courlis corlieu est présent toute l'année sur l'île aux Aigrettes et autour de Maurice. Il serait vraiment intéressant de suivre les individus à l'île aux Aigrettes car des comportements de nicheurs sont observés en mai juin et juillet. Cette observation paraît aberrante car aucune reproduction "tropicale" n'a jamais été observée pour cette espèce mais plusieurs ornithologues ont remarqué ces manèges curieux. Il s'agit peut-être d'individus sub-adultes simulant la reproduction de leurs aînés.

Mangrove de Pointe d'Esny : 2/10 : 9 ind. ; 4/10 : 3 ind. ; 5/10 : 2 ind. ; 10/10 : 8 ind. ; 14/10 : 3 ind. ; 23/10 : 7 ind. ; 24/10 : 5 ind. ; 28/10 : 6 ind. ; 2/11 : 4 ind. ; 16/11 : 3 ind. ; 21/11 : 8 ind. ; 30/11 : 4 ind. ; 6/12 : 3 ind. ; 11/12 : 7 ind. ; 13/12 : 5 ind. ; 16/12 : 5 ind. ; 20/12 : 3 ind. ; 24/12 : 5 ind. Il se aux Aigrettes : observation quotidienne et ininterrompue pendant toute l'année de 1-6 ind. en moyenne. Il se au cerf : 11/10 : 4 ind. Saline de l'Harmonie : 6/11 : 1 ind. Estuaire de Rivière Noire : 6/11 : 5 ind. ; 23/11 : 5 ind. ; 23/12 : 9 ind. Saline de la Petite Rivière Noire : 6/12 : 8 ind. Saline de La Mivoie : 6/11 : 5 ind. ; 23/11 : 7 ind. Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : + de 50 ind. ; 13/12 : 41 ind. Ile Ronde : 21/10 : 1 individu au sommet de l'île.

Tinga stagnatilis Chevalier stagnatile ; Marsh Sandpiper

Limicole réputé rare et généralement isolé. À la Mangrove de la Pointe d'Esny, il s'agit vraisemblablement du même individu adulte qui a été observé quatre fois, et d'un immature, avec les plumes du dos et des couvertures lissées de blanc. Mangrove de Pointe d'Esny : (première observation le 22/9/89 : 1 ind.) ; 2/10 : 1 ind. ; 4/10 : 1 ind. ; 5/10 : 1 ind. ; 23/10 : 1 immature. Estuaire de Terre Rouge : 13/12 : 1 ind.

Il a première observation française homologuée de ce limicole est récente. Ch. Hovette, H. Hafner, A. Johnson, H. Kowalski, D. Roughon l'ont observé le 21 juin 1969 à la Tour du Valat (Géroudac, 1982)

Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins migrateurs observés à l'île Maurice et plus particulièrement dans le lagon de Mahébourg (octobre à décembre 1989). Probst, J-M.

Tringa nebularia Chevalier aboyeur : Greenshank

Limicole régulier et commun.

Mangrove de Pointe d'Esny : (première observation le 14/9/89; ind.) ; 4/10 : 2 ind. ; 5/10 : 2 ind. ; 14/10 : 2 ind. ; 23/10 : 2 ind. ; 21/11 : 1 ind. ; 6/12 : 3 ind. ; 11/12 : 4 ind. ; 13/12 : 1 ind.

Saline de l'Harmonie : 6/11 : 5 ind. ; 23/11 : 7 ind.

Estuaire de Rivière Noire : 6/11 : 12 ind. ; 23/11 : 5 ind. ; 23/12 : 3 ind.

Saline de La Mivoie : 23/11 : 1 ind.

Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : 14 ind. ; 13/12 : 10 ind.

Tringa (Xenus) leirera Barquette de Terek : Terek Sandpiper

Limicole régulier toujours en petit nombre. La Barquette de Terek semble apprécier les estuaires et éventuellement les salines. Elle ne s'éloigne jamais trop loin de l'eau de mer.

Mangrove de Pointe d'Esny : 13/12 : 1 ind.

Estuaire de Terre Rouge : 12/11 : 7 ind. ; 6/12 : 3 ind.

Actitis (Tringa) hypoleucos Chevalier guignette : Common Sandpiper

Limicole souvent solitaire ou en petit groupe, communément rencontré dans tous les milieux salins ou d'eau douce.

Mangrove de Pointe d'Esny : 30/11 : 1 ind. ; 11/12 : 3 ind.

Île aux Aigrettes : 28/10 : 1 ind.

Pont de la Croix du Sud : 14/10 : 2 ind.

Saline de l'Harmonie : 6/11 : 3 ; 23/11 : 1 ind.

Rivière Champagne : 16/12 : 1 ind.

Estuaire de Rivière Noire : 6/12 : 2 ind.

Saline de La Mivoie : 6/11 : 1 ind. (en vol) ; 23/11 : 2 ind.

Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : 12 ind. ; 13/12 : 16 ind.

Arenaria interpres Tournepièrre : Turnstone

Migrateur commun présent sur presque toutes les plages littorales.

Mangrove de Pointe d'Esny : 2/10 : 6 ; 4/10 : 12 ; 5/10 : 8 ; 10/10 : 3 ; 14/10 : 5 ; 23/10 : 28 ; 24/10 : 14 ; 28/10 : 28 ; 2/11 : 21 ; 16/11 : 17 ; 21/11 : 31 ; 30/11 : 12 ; 6/12 : 1 ; 11/12 : 6 ; 13/12 : 8 ; 16/12 : 12 ; 20/12 : 2 ; 124/12 : 7.

Île aux Aigrettes : 28/10 : 8.

Île aux Fouquets : 11/10 : 12 ind.

Îlot Marianne : 11/10 : 4 ind.

Île au Cert : 11/10 : 16 ind.

Plage de la Croix du Sud : 14/10 : 8 ind. poursuivis par un faucon concolor *Falco concolor*.

Anse jonchée : 28/10 : 6 ind.

Saline de l'Harmonie : 6/11 : + de 30 ind. ; 23/11 : + de 30 ind.

Estuaire de Rivière Noire : 20/10 : 16 ind. ; 6/11 : 14 ind.

Saline de la Petite Rivière Noire : 6/12 : 3 ind.

Saline de La Mivoie : 6/11 : 8 ind. ; 23/11 : 6 ind.

Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : + de 50 ind. ; 13/12 : + de 70 ind.

Île Ronde : 21/10 : 17 ind.

Calidris alba Bécasseau Sanderling : Sanderling

Migrateur régulier mais toujours en très petit nombre.

Mangrove de Pointe d'Esny : 5/10 : 2 ind. ; 10/10 : 6 individus.

Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : 2 ind. ; 13/12 : 1 ind.

Liste commentée des limicoles et des oiseaux marins migrateurs observés à l'île Maurice et plus particulièrement dans le lagon de Mahébourg (octobre à décembre 1989). Probst, J-M.

Calidris ferruginea Bécasseau cocorli : Curlew Sandpiper

C'est le limicole représenté par le plus grand nombre d'individus. Il semble que certains oiseaux restent toute l'année (à vérifier par la suite).

Mangrove de Pointe d'Esny : 2/10 : 28 ind. ; 4/10 : 12 ind. ; 5/10 : 7 ind. ; 10/10 : 24 ind. ; 14/10 : 6 ind. ; 23/10 : 32 ind. ; 24/10 : 20 ind. ; 28/10 : 41 ind. ; 2/11 : 24 ind. ; 16/11 : 19 ind. ; 21/11 : 25 ind. ; 30/11 : 5 ind. ; 6/12 : 11 ind. ; 11/12 : 33 ind. ; 13/12 : 11 ind. ; 16/12 : 11 ind. ; 20/12 : 8 ind. ; 24/12 : 17 ind.

Île aux Aigrettes : 1/10 : 2 ind. ; 25/10 : 1 ind. ; 28/10 : 1 ind. ; 28/10 : 7 ind. ; 29/10 : 1 ind.

Île aux Certs : 11/10 : 32 ind.

Saline de l'Harmonie : 6/11 : 58 ind. ; 23/11 : 64 ind.

Estuaire de Rivière Noire : 6/11 : + de 30 ind. ; 23/11 : 25 ind. ; 23/12 : 48 ind.

Saline de la Petite Rivière Noire : 6/12 : + de 30 ind.

Saline de La Mivoie : 6/11 : + de 35 ; 23/11 : + de 50 ind. (en vol)

Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : + de 200 individus ; 13/12 : + de 200 ind.

B Liste des oiseaux marins

À l'île Maurice, il existe trois espèces de Sternidae qui nichent tous sur l'île aux Serpents. Les deux espèces de Noddys, le Noddi brun *Anous stolidus* et le Noddi à bec grêle *Anous tenuirostris* s'observent quasi quotidiennement lors de séances de "sea-watching" au Sud de l'île aux Aigrettes. La Sterne fuligineuse *Sterna fuscata* est plus rare, on remarque pourtant des petits groupes de 10-20 individus lorsque le vent souffle avec plus d'intensité. Pendant la nuit, elle passe même quelquefois au-dessus de l'île, plusieurs dizaines d'individus sont ainsi entendus pendant le mois de juillet, août et septembre. Enfin, le 23 octobre, à la Mangrove de la Pointe d'Esny, une jeune sterne fuligineuse (plumage sombre mouche) est posée sur une butte de sable au milieu de l'eau saumâtre de la mangrove. Sa présence étonnante dans ce lieu m'a fait penser que cet individu était peut-être blessé ou fatigué mais elle s'est envolée facilement à mon approche et s'est aussitôt dirigée vers le large.

Sterna hirundo Sterne pierregarin : Common Tern

Parmi les espèces migratrices, la Sterne pierregarin paraît certainement la plus commune de la famille des Sternidae. On l'observe souvent non loin des côtes, posée quelquefois dans les estuaires au milieu des limicoles.

Île aux Aigrettes : 12/11 : 7 ind. en vol dans la passe.

Île au Cert : 11/10 : 17 ind. en vol, très bien observés au-dessus du catamaran de la Croix du Sud.

Îlot Marianne : 11/10 : 5 ind.

Estuaire de Terre Rouge : 6/12 : 8 ind. ; 13/12 : 12 ind.

Sterna saundersi Sterne de Saunders : Saunders Tern

Sterne assez rare, en petit nombre.

Mangrove de Pointe d'Esny : 2 individus pêchant des poissons d'eau douce.

Estuaire de Terre Rouge : 13/12 : 3 ind. posés et en vol au milieu des Sternes pierregarin.

Chlidonias leucopterus Guilfette leucoptère : White-winged Black Tern

Dans les Mascareignes, la Guilfette leucoptère semble peu connue. D'après Laurent Duvergé (naturaliste du MWAF), cette espèce aurait été notée il y a quelques années à La Réunion. Une seule observation :

Mangrove de Pointe d'Esny : le 11/12/89, 1 individu en vol circulaire autour de la mangrove (non revu les jours suivants) puis posé sur un piquet de bois au milieu de l'eau. À un moment donné, elle semblait chasser des insectes au sommet des fougères *Acrostichum aureum*.

2 Pendant le passage nocturne des Sternes, il serait peut-être possible de diffuser les cris de cette espèce (enregistrés préalablement sur la colonie de l'île aux Serpents) pour voir s'installer quelques couples de Sterne fuligineuse à l'île aux Aigrettes.

Conclusion

Contrairement aux espèces forestières endémiques bien étudiées par le Mauritius Wildlife Appeal Fund, les données concernant la distribution des limicoles et des oiseaux de mer migrateurs de l'île Maurice restent encore fragmentaires. Il est primordial, en l'absence de comptage systématique, de rendre compte avec précision de l'importance des populations hivernantes. Cependant, on peut déjà remarquer un site remarquable au stationnement prolongé de ces oiseaux : l'estuaire de Terre Rouge qui semble l'un des plus attrayants.

Il concentre à lui seul plusieurs centaines de limicoles et devrait faire l'objet de comptages annuels comparables à ceux qui sont conduits chaque année dans les différentes zones d'importance internationale (comptage BIRGE/IMRB). En effet, au niveau du rassemblement de ces oiseaux, cet estuaire joue un rôle de premier plan dans les trois îles des Mascareignes. Dans les prochains mois, nous nous proposons de répertorier les différentes espèces de limicoles et d'effectuer, dans la mesure du possible, la synthèse la plus exhaustive des observations réalisées à Maurice.

Bibliographie

- BARRE, N. 1983. Oiseaux migrateurs observés à la Réunion. L'Oiseau et Rev. Fr. Ornitho, 53 (4) : 323-333.
- BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.
- GEROUDET, P. 1982. Limicoles, Gangas et Pigeon d'Europe, tome 1 ; de l'Huîtrier au Chevalier combattant. Delachaux et Niestlé, 1-240.
- HAYMAN, P., MARCHANT, J. & PRATER, T. 1986. Shorebirds. An identification guide to the waders of the world. Chris. Helm Pub. London. 1800 birds painted in full colour, 214 maps, 1-412.
- MICHEL, C. 1986. Birds of Mauritius. Editt. Océan Indien. Stanley, Mauritius, 1-56.
- STAUB, F. 1976. Birds of the Mascarenes and St Brandon, organisation Normale des Entreprises. Port Louis, Maurice : 1-110.
- TEMPLE, S. A. 1976. Observations on seabirds and shorebirds on Mauritius. Ostrich 47 : 117-125.

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 9-13.

Les oiseaux marins erratiques et migrateurs rares répertoriés à La Réunion

Michel Payet, Jean-Marie Louisin & Jean-Michel Probst*

* Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Introduction

En regard des oiseaux endémiques, les observations d'oiseaux marins migrateurs ne semblent pas constituer une préoccupation majeure pour les ornithologues de passage. Pourtant la position de La Réunion entre les îles sub-antarctiques et les îles tropicales, est une des plus intéressantes pour y observer des espèces 'de passage'. La liste des oiseaux marins reprend donc les observations les plus intéressantes collectées dans le fichier informatique « Faune » de J.M. Probst. Ces données représentent les observations les plus anciennes des naturalistes des années 1600 jusqu'à celles répertoriées à ce jour (6 octobre 1995). Il s'agit donc d'une synthèse des connaissances qui propose une liste de 30 espèces migratrices observées dans les eaux réunionnaises dont 7 (signalées par un astérisque*) n'avaient jamais fait l'objet de publication auparavant.

Inventaire des espèces

ORDRE DES SPHENISCIFORMES

FAMILLE DES GORFOUS - SPHENISCIDAE

Gorfu sauteur *Eudypres chrysochrome**

Espèce douteuse, non considérée comme migrateur subantarctique, les observations réunionnaises, deux à ce jour, concernent probablement des individus capturés puis relâchés par des pêcheurs revenant des Terres Australes. Le 19 AVRIL 1967, 1 individu a été capturé dans la baie de Saint-Paul (Probst, 1995).

ORDRE DES PROCELLARIIFORMES

FAMILLE DES ALBATROS - DIOMEDEIDAE

Albatros hurleur *Diomedea exulans*

Espèce douteuse, pour l'instant non considérée comme migrateur subantarctique, représentée dans le sud de l'Océan Indien par la sous-espèce *D. e. chionopecter* avec une population nicheuse de plus de 5.000 couples. Le 19 mai 1976, à La Réunion, un individu repêché dans le port de la Pointe des Galets est capturé par des pêcheurs dans sa région d'origine, puis relâché dans l'enceinte du port. Dans le même genre de circonstances, un autre individu est capturé puis relâché à Port-Louis à Maurice. (Gruchet, 1976).

Albatros à sourcils noirs *Diomedea melanophris*

Migrateur subantarctique rare, la sous-espèce nominale *D. m. melanophris* est observée à La Réunion, Maurice, Rodrigues et Madagascar. Les observations s'étaient du mois de juin à la fin septembre. Un individu est capturé sur les côtes de La Réunion puis naturalisé au Muséum de La Réunion. Cette espèce remonte exceptionnellement jusque dans les zones tempérées. Ainsi, l'observation témoin, en février 1991, d'un individu au large du Cap Corse (France) et d'un autre qui semble revenir régulièrement, depuis 1972, dans une colonie de Fou de bassin *Morus bassanus* à Hermaness (Shetland).

Albatros à bec blanc *Diomedea cauta*

Migrateur subantarctique rare pouvant être observé de la côte ou au large, de juillet à septembre. Deux captures au large de Saint Gilles sont connues : une femelle le 17 septembre 1948 et un adulte le 26 juillet 1980. Un juvénile de la sous-espèce *D. c. salvini* s'est échoué à l'Anse des Cascades le 13 août 1994 (Boulay & Probst, à paraître). L'albatros timide est également observé à Maurice, Rodrigues et Madagascar (Straub, 1976 ; Langrand, 1990).

Albatros à bec jaune *Diomedea chlororhynchus*

Migrateur subantarctique rare, observé au niveau des DCP (Dispositifs de Concentration de Poissons). Deux captures par les pêcheurs : le 25 août 1963, au large des côtes et le 17 septembre 1977 sur la plage de Saint Denis. Malgré sa relative rareté dans nos eaux, c'est l'espèce d'albatros la plus souvent répertoriée entre juin et septembre. Cette espèce est également observée à Maurice et Madagascar (Straub, 1976 ; Langrand, 1990).

Albatros brun *Phoebastria fusca*

Espèce douteuse, pour l'instant non considérée comme un migrateur subantarctique, cette espèce pélagique océanique ne s'aventure guère au-delà des zones subantarctiques. L'espèce a toutefois été vue une fois à l'île Maurice et peut-être à La Réunion (observation par un pêcheur de Saint-Benoît, à confirmer). Dans notre île, la capture, le 19 mai 1976, de 2 individus dans le port de la Pointe des Galets est due à un relâchage d'oiseaux capturés sur les terres sub-antarctiques françaises. Dans ces îles situées au sud des Mascareignes, les populations de l'albatros brun abritent plus de 5000 couples nicheurs (Del Hoyo, Elliot & Sargatal, 1992).

FAMILLE DES PÉTRELS & PUFFINS - PROCELLARIIDAE**Pétrel géant antarctique *Macronectes giganteus***

Migrateur antarctique et subantarctique observé occasionnellement sur nos côtes. Plusieurs individus sont capturés : le 13 août 1965 par des pêcheurs au large de Sainte Marie (individu bague le 17 février 1965 dans l'île Nelson aux Shetland du Sud), le 30 juin 1974 à l'Anse des Cascades et le 7 juillet 1974 à 5 km au large de Saint Gilles.

Pétrel géant subantarctique *Macronectes halli*

Migrateur rare, les jeunes se dispersent parfois loin des lieux de nidification subantarctiques. Une observation certaine au large des côtes de La Réunion : un individu est capturé le 2 août 1974 à La Pointe des Galets. Il avait été bague le 8 octobre 1966 dans l'île de la Possession à Crozet.

Fulmar antarctique *Fulmarus glacialisoides**

Migrateur antarctique accidentel, un individu est capturé une seule fois à La Réunion (capture non datée remontant à moins de 100 ans d'après l'état du spécimen conservé). Au sud de notre île, six sites de nidification sont répartis le long du Continent antarctique : Rauer Island (14 170 couples), Svanner Island (2 800 couples), Kidson Island (2000 couples), Sculin Monolith (1 350 couples), Murray Monolith (150 couples), île de la Proclamation (peu nombreux) (Del Hoyo, Elliot & Sargatal, 1992).

Damier du Cap *Daption capense*

Migrateur subantarctique accidentel, deux individus sont observés au large de Saint Gilles (Barré, 1983). Un autre est capturé sur les côtes de La Réunion puis naturalisé au Muséum de La Réunion. Les colonies nicheuses de la sous-espèce nominale sont situées au sud des Mascareignes. Elles totalisent plus de 5.000 couples. Cette espèce est également notée à Maurice et à Madagascar (Del Hoyo, Elliot & Sargatal, 1992; Langrand, 1990).

Pétrel des Kerguelen *Pterodroma brevirostris*

Migrateur subantarctique accidentel dont un individu vivant est capturé par un gendarme le 11 août 1984, à Saint Leu (Gruchet, 1984).

Ptiron de la désolation *Pachyptila desolata*

Migrateur subantarctique accidentel dont un individu au moins est capturé en 1965 au large des côtes de La Réunion. Les colonies reproductrices des îles Kerguelen abritent plus de 2 millions de couples (Del Hoyo, Elliot & Sargatal, 1992).

Pétrel à menton blanc *Procellaria aequinoctialis*

Migrateur subantarctique accidentel, dont la sous-espèce *P. a. conspicillata* est capturée une fois en 1852 au large des côtes de La Réunion.

Pétrel gris *Procellaria cinerea**

Migrateur subantarctique accidentel, capturé une fois à La Réunion (Louisin & Probst, in Press). La capture est non datée, mais, d'après le spécimen, il s'agit d'une acquisition probable se situant au début des années 1900.

FAMILLE DES OCEANITES - HYDROBATIDAE**Petit polka *Oceanites oceanicus***

Migrateur régulier signalé à La Réunion, Maurice et Rodrigues. Le Petit polka est observé communément en mer d'octobre à novembre et d'avril à mai. Il a été signalé pour la première fois le 24 novembre 1974 à La Réunion (Cheke, 1975), le 12 avril 1964 à Rodrigues (Bourrie, 1968). La sous-espèce nominative *O. o. oceanicus* niche à Crozet Kerguelen et Heard. *O. o. exasperatus* est répandue plus au sud, le long du continent antarctique (Del Hoyo, Elliot & Sargatal, 1992).

ORDRE DES PELICANIFORMES**FAMILLE DES FRÉGATES - FRÉGATIDAE****Frégate du Pacifique *Fregata minor****

Migrateur des zones tropicales, rare, accompagnant généralement les dépressions tropicales. La sous-espèce qui concerne notre région est propre à la zone ouest de l'Océan indien : *F. m. aldabrensis* Mathews, 1914. En avril 1993, deux individus adultes (un mâle et une femelle) survolaient la région de Saint Paul (Louisin & Probst, en prép.).

Frégate ariel *Fregata ariel*

Migrateur occasionnel provenant des zones tropicales, la sous-espèce *F. a. iredalei* est circonscrite à la zone ouest de l'Océan Indien. Elle est observée occasionnellement à La Réunion et Maurice souvent pendant la période des cyclones (Barré & Barau, 1982 ; Staub, 1976).

FAMILLE DES PHAETHONS - PHAETHONTIDAE**Paille-en-queue à brins rouges *Phaethon rubricauda***

Migrateur des zones tropicales, considéré comme accidentel, peut-être de passage lors de la dispersion des jeunes des autres îles des Mascareignes ou des îles éparées. Il a été observé devant la falaise du littoral en 1988 et au moins une fois par des pêcheurs au large de Saint-Paul. Un individu immature a été capturé une fois sur nos côtes (capture non datée remontant à moins de 100 ans). Autour de La Réunion, il niche à l'île Maurice, Rodrigues, Madagascar, Europa et aux Seychelles.

FAMILLE DES FOUS - STULIDAE**Fou masqué *Sula dactylatra***

Migrateur des zones tropicales, accidentel, un individu immature est capturé le 10 mars 1976 dans la baie de Saint-Paul (Gruchet, 1976). Identifié préablement comme un jeune *S. capensis* l'oiseau en plumage immature est en fait un jeune *S. dactylatra* (Barré, 1983). Les colonies nicheuses les plus proches de La Réunion sont situées à Maurice et Tromelin.

FAMILLE DES LABBES - STERCORARIIDAE

Labbe subantarctique *Catharacta antarctica*

Migrateur sub-antarctique régulier, représenté par la sous-espèce *C. a. lonnbergi*. Observé chaque année non loin des côtes de l'île. Il est généralement isolé, mais se rencontre parfois en petits groupes (au maximum 5 ensemble dans la baie de Saint-Paul, Saint-Denis et au large du Port).

FAMILLE DES STERNES, GUILFETTES & NODDIS- LARIDAE

Sterne huppée *Sterna bergii**

Migrateur rare (9 observations), au large des côtes de La Réunion. Observé pour la première fois en mars 1993 (Probst, en prép.). Les observations sont réparties de février à juin, à proximité d'une bouée en face du cimetière marin dans la baie de Saint Paul. Souvent en compagnie de Noddis bruns et parfois de Sternes pierregarin. Les colonies de nidification les plus proches de La Réunion sont à Madagascar et aux Seychelles.

Sterne de Dougall *Sterna dougallii*

Migrateur accidentel (2 observations), un individu est capturé en 1965 et 2 individus sont observés en avril 1992, dans la baie de Saint Paul. Dans la zone des Mascariénes, un individu est également noté en janvier 1996 à Rodrigues. Près de La Réunion, la Sterne de Dougall niche à Madagascar et aux Seychelles.

Sterne pierregarin *Sterna hiruudo* *

Migrateur rare (6 observations entre 1989 et 1995), observé dans la baie de Saint Paul, sur la tonne, en face du cimetière marin et une fois au-dessus de l'étang du Gol (Probst, 1995).

Sterne de Saunders *Sterna saundersii**

Migrateur accidentel (3 observations). En février 1992, 2 individus sont observés pour la première fois dans l'étang de Saint Paul (Probst, en prép.). Cette petite sterne est également notée à Maurice, Madagascar et aux Seychelles.

Sterne bridée *Sterna anaethetus*

Migrateur accidentel passant généralement non loin des côtes (2 observations depuis 1989). Trois individus sont observés dans la baie de Saint-Paul en novembre 1991, 1 individu avec un groupe de 6 Sternes fuligineuses au large de la Pointe des Galats en février 1994. Également notée accidentellement à Maurice et à Rodrigues. Les colonies de nidification les plus proches de La Réunion sont à Madagascar et aux Seychelles.

Sterne fuligineuse *Sterna fuscata*

Migrateur régulier, souvent en petits groupes, parfois, lors des migrations, en nuage important. Dans certains sites propices (Grande Anse, Cap Lahoussaye) elle peut être directement observée à partir de la côte ou même entendue pendant la nuit (au-dessus de Saint-Paul).

Guifette moustac *Chlidonias hybridus**

Migrateur accidentel capturé une fois à La Réunion (capture non datée). D'après le spécimen conservé au Muséum de La Réunion, il s'agit d'une capture datant de moins de 100 ans. La colonie de nidification la plus proche de notre île se trouve à Madagascar.

Guifette leucopière *Chlidonias leucopierus*

Migrateur rare (8 observations depuis 1981) se reproduisant en Europe et en Asie. Observé lors de ses passages de février à mai, souvent au-dessus ou en bordure des étangs (Saint-Paul, Le Gol), également le long du littoral. La Guifette leucopière est également notée à Maurice avec une espèce proche, la guifette noire *C. niger*.

Noddi marianne *Anous tenuirostris*

Migrateur régulier, souvent observé autour des DCP. Les colonies les plus proches de l'île se trouvent à Maurice (île aux Serpents) et Rodrigues (île aux sables et île aux

cocos). En février 1995, un individu est retrouvé blessé lors du passage du cyclone Ingrid (Amauri & Probst, en prép.).

Sterne du paradis *Gygis alba**

Migrateur accidentel (1 observation). Le 17 juin 1995, un individu est récupéré mort dans un bassin du Zoo de Sainte Clotilde (Probst & Bouliay, en prép.). Les colonies de reproduction les plus proches de La Réunion se trouvent à Rodrigues et aux Seychelles.

Remerciements

Nous remercions Monsieur Harry Gruchet, Conservateur du Muséum de Saint-Denis, qui, en février 1989, nous a gentiment guidé dans nos recherches et a répondu au mieux aux multiples interrogations que nous lui avons posées sur les oiseaux marins.

Bibliographie

- AMAURI, Y. & PROBST, J.-M. (en prép.). Note sur un Noddi à bec grêle apporté par le cyclone Ingrid le 27 février 1995 (île de La Réunion). Bull. Phaethon, 2.
- BARRE, N. 1983. Distribution et abondance des oiseaux terrestres de l'île de La Réunion (Océan Indien). Rev. Ecol. 37 : 41-85.
- CHEKE, A. S. 1975. Le Pétrel Océanite. Info Nature. Ile de la Réunion 13 : 90.
- DEL HOYO, J.; ELLIOT, A. and SARGATAL, J. 1992. Handbook of the world. Vol. 1 Ostrich to Ducks. ICBP/Lynx Production, Barcelona, 1-696.
- GRUCHET, H. 1976. Capture de 3 Albatros à la Réunion. Info Nature n°14 : 51-52.
- GRUCHET, H. 1984. Capture d'un Pétrel des Kerguelen *Pterodroma brevirostris* Lesson à la Réunion. Info nature N° 21 : 75-77.
- LOUISIN, J.-M. & PROBST, J.-M. (in press). Le Fulmar argenté et le Puffin gris deux Procellariidae erratiques oubliés (île de La Réunion). Bulletin Phaethon, 2.
- LOUISIN, J.-M. & PROBST, J.-M. (en prép.). Première observation de la Frégate du Pacifique *Fregata minor* à l'île de La Réunion. Bull. Phaethon, 3.
- PROBST, J.-M. 1995. Première observation de la Sterne Pierregarin *Sterna hiruudo* à La Réunion. Bull. Phaethon, 1 : 46.
- PROBST, J.-M. 1995. Une observation de Gorfou sauteur *Eudypetes chrysocome* à La Réunion. Bull. Phaethon, 1 : 47.
- PROBST, J.-M. (en prép.). Observation de deux sternes nouvelles pour La Réunion : la Sterne de Saunders *Sterna saundersi* et la Sterne huppée *Sterna bergii*. Bull. Phaethon, 2.
- PROBST, J.-M. & BOULIAY, S. (en prép.). Première observation de la Gygis blanche ou Goélette *Gygis alba* à La Réunion. Bull. Phaethon, 2.

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 14-17.

Capacité de vol étonnante du Bulbul orphée *Pycnonotus jocosus* (Ile aux Aigrettes - Ile Maurice)

Jean-Michel Probst*

* Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Résumé : Alors que j'étais « Warden » pendant un an (1989-1990) sur l'île aux Aigrettes, des petits groupes de "Bulbul orphée" (ou "Condé") ont été observés survolant le lagon entre l'île Maurice et cet îlot. Les détails de leur survol quotidien du bras de mer et de leur comportement étrange sont décrits ci-dessous.

Présentation de l'île aux Aigrettes

Réserve naturelle de 25 hectares qui culmine à 7 mètres, l'île aux Aigrettes ressemble à une soucoupe verte posée sur l'eau. Le centre de l'île est couvert d'une forêt sèche presque intacte, avec de nombreuses espèces végétales indigènes et endémiques (Strahm, 1987). On y trouve principalement le fameux "Bois d'ébène *Diospyros egrettarum* associé aux orchidées épiphytes *Oemidella aphrodites* et les "Bois d'éponge" *Gastonia cuitisponga*. Le pourtour de l'île est beaucoup plus dégradé du fait de feux anciens et des "coupeurs de bois" qui venaient autrefois de l'île Maurice faire leur provision de "bois feux". On remarque une ceinture végétale impénétrable de *Leucaena leucocephala* au Nord et des zones buissonnantes impénétrables de *Fiacourtia indica* au Sud.

Du fait de la tranquillité de la réserve naturelle, les oiseaux sont particulièrement abondants et la densité des nids importante. Avec le Bulbul orphée *Pycnonotus jocosus* (oiseau le plus fréquent), on trouve d'autres espèces introduites :

la tourterelle striée *Geopelia striata*,
le Martin *Acridotheres tristis*,
les deux tourterelles *Streptopelia chinensis* et *S. picturata*,
le Foudi *Foudia madagascariensis*,
le Moineau *Passer domesticus*.

Les autres introduits qui suivent sont plus rares (moins de 3 observations en 8 mois) :

le tisserin *Ploceus curvillatus* (1 observation le 18/7/89)
le bengali *Estrela astrild* (2 observations le 8/6 et le 10/6/89)

D'autre part, certains oiseaux indigènes utilisent l'île comme reposoir ou comme zone d'alimentation. Les espèces indigènes non nicheuses présentes sont par ordre de fréquence de rencontre :

- le courlis corlieu *Numenius phaeopus* (espèce présente toute l'année !) a des comportements étonnants de "nicheur" dans la forêt sèche située à l'intérieur de l'île.

1 Aujourd'hui encore, dans la plupart des cases du littoral du lagon de Mahébourg, la cuisine se fait traditionnellement au feu de bois et le "Bois d'ébène" est apprécié car étant dur, il brûle plus longtemps.

Des démonstrations territoriales sont souvent observées par les ornithologues de passage (comm. pers. Carl Jones et obs. personnelles).

- le Héron vert *Butorides striatus* qui, au moment de la marée basse, pêche tout autour de l'île. Des démonstrations territoriales face aux Faucons relâchés laisse supposer un site de nidification probable sur la côte Est de l'île.

- le Faucon crécerelle *Falco punctatus* (relâché sur l'île)

- la Rousselette *Pteropus niger* a été observée une fois, la nuit du 5/5/89 sur un Badamier *Terminalia catappa*.

On peut signaler ici qu'au début du mois d'octobre, des plaines caractéristiques de l'île du Pacifique *Puffinus pacificus* ont été entendues, trois nuits de suite, au Sud Ouest de l'île (zone rocheuse avec certaines cavités potentielles pour sa nidification) mais sans qu'aucun terrier ou preuve de nidification n'aient été découverts. Le reste de l'avifaune indigène est constitué par des oiseaux migrateurs, des limicoles et des oiseaux marins de passage (Probst, en prép.).

Liaison quotidienne du Bulbul orphée entre l'île Maurice et l'île aux Aigrettes

Le départ et l'envol du Condé, de l'îlot aux côtes de l'île Maurice, suivent un rituel bien marqué. Les oiseaux, très bruyants, se regroupent sur les buissons bordant les rochers surplombants de l'île aux Aigrettes. Un individu s'élève en l'air suivi de près par les autres et redescend aussitôt, un autre prend le relais, toujours suivi par les autres, s'avance un peu au-dessus de la mer, puis le groupe retourne au point de départ. A chaque observation de ce phénomène quotidien, on peut retenir le nombre élevé de tentatives et les cris plus nombreux qu'à l'ordinaire (car le Condé crie dans de nombreuses occasions). Une fois le départ réellement pris, ils volent rapidement en vol compact jusqu'au rivage en face, à une hauteur estimée à environ trente mètres au-dessus de l'eau.

Observations de vols singuliers

Le condé est observé en vol surplace, soit contre le vent, soit en l'air à côté d'une toile d'araignée qu'il pique au milieu de sa toile, ou encore lorsqu'il pique un fruit mûr.

Lorsqu'il repère un fruit appétissant, par exemple la papaye *Carica papaya*, il vole sur place en battant très vite des ailes et creuse, ainsi suspendu dans le vide, la partie mûre du dessous (plus de 10 observations).

Une observation de capture de *Phalanthia phalanthia*, lépidoptère introduit très fréquent sur l'île, révèle un autre vol très particulier. S'adaptant à la stratégie de fuite du papillon qui tente d'abord une brusque montée verticale pour piquer ensuite vers le sol, le Condé accompagne le papillon dans sa montée (peut être pour l'isoler), puis le capture dans sa descente.

2 La plupart du temps, les chants plaintifs du Puffin du Pacifique sont émis à terre, il est donc possible que cette espèce niche dans les trous rocheux de calcaire. Il peut s'agir également d'une tentative d'installation. D'après le gardien "Michel" : « il y avait autrefois des puffins de cette espèce sur les îlots du lagon de Mahébourg, mais depuis, ils ont été tous mangés » (sic !)

Observation et discussion autour d'un comportement inexplicable

Alors que de l'île aux Aigrettes, j'inspecte la côte mauricienne avec mes jumelles, un groupe formé d'une vingtaine d'oiseaux attire mon attention. Ce sont des Bulbul orphée qui semblent avoir quelques difficultés à voler contre le vent. Ils viennent de la pointe d'Esny de l'île Maurice et se dirigent droit sur l'île aux Aigrettes. Quelques individus du groupe font des remontées désordonnées suivies de vol surplacé comme s'ils se sentaient en danger et évaluaient la distance pour retourner rejoindre la côte. Le vent paraît les contrarier, mais peut à petit, ils reprennent leur vol dans ma direction. Quelques centaines de mètres plus loin, nouveau rassemblement vertical "en chandelle" et nouvelle progression vers l'île. Considérant la perte d'énergie importante au moment de ces mouvements désespérés, je m'attends à tout moment à l'abandon des individus les plus faibles physiquement. Cependant, les premiers oiseaux arrivent dans la zone abritée de l'île aux Aigrettes. Apparemment très fatigués, ils se posent sur les rochers littoraux. Le reste de la troupe suit quelques dizaines de mètres plus loin et je m'apprête intérieurement à les féliciter de tant de courage quand soudain : stupeur ! Un individu, puis deux, trois, quatre et finalement cinq se laissent "stupidiement" tomber dans la mer !!! Ils sont tous sans exception dans la zone abritée, sans vague à une vingtaine de mètres à peine de la côte. Ils ne semblent nullement effrayés de leur situation (aucune tentative de s'échapper de l'eau). Ils paraissent au contraire se reposer pleinement. Voir ainsi ces oiseaux terrestres posés sur l'eau comme des canards est un spectacle des plus étranges.

Pourquoi ont-ils décidé de s'arrêter si près du bur ?

Je ne suis pas au bout de mes surprises. Alors qu'ils dérivent doucement en raison d'un courant lagunaire autour de l'île, un oiseau décolle de l'eau verticalement, avec une grande facilité ! Et les autres suivent, chacun à leur rythme. Tous sortent de l'eau en trois coups d'aile, avec la même aisance ! J'ai pu, par la suite, observer trois fois encore ce comportement, dont une fois en compagnie de Carl Jones. Les oiseaux venaient du même endroit et le schéma général était sensiblement le même. La répétition des observations montre que les Bulbul se posent délibérément sur l'eau, mais aucune explication n'a pu être apportée. En d'autres occasions j'ai pu noter trois autres espèces d'oiseaux terrestres tombés dans l'eau et retrouvés flottant autour de l'île (tous des juvéniles) mais qui n'arrivaient pas à s'envoler :

- *Streptopelia chinensis* (2 ind.)
- *Geopelia striata* (1 ind.)
- *Falco punctatus* 3 (1 ind.)

Conclusion

L'abondance du Bulbul orphée à l'île aux Aigrettes ne s'explique pas simplement par la tranquillité du site, puisqu'au Domaine du Chasseur, situé dans le sud de Maurice, des individus sont devenus presque apprivoisés et se servent derrière le bar des touristes. La familiarité de ces individus est telle qu'ils s'approchent à une distance d'environ 3 mètres (quelquefois plus près, d'après le personnel).

Sur l'île, la fructification des "prunes malgaches" *Flacourtia indica* et d'autres espèces végétales fruitières indigènes et introduites sont un attrait majeur favorisant son abondance. Étant donné ses capacités de vol, il est à craindre que les îlots réservés au nord de Maurice ne soient, dans le futur, également colonisés par cette espèce.

Nous n'avons que peu de renseignements sur son régime alimentaire. D'après les ouvrages disponibles à Maurice ou à La Réunion, il serait omnivore et consommerait principalement des fruits, des graines, des insectes et pillerait quelquefois même, les couvées des nids (Barré & Barau, 1982; Michel, 1986).

À l'avenir, il serait intéressant de noter plus précisément les variétés et les quantités de baies ou de fruits consommés par cette espèce tout au long de l'année. Ceci permettrait de cerner son impact sur les cultures fruitières comme sur l'environnement.

Bibliographie

- BARRE, N. & BARAU, A. 1982. Les oiseaux de La Réunion, St Denis, 1-196.
- MICHEL, C. 1986. Birds of Mauritius. Ed. Océan Indien, 1-46.
- PROBST, J.-M. 1995. Liste commentée des limicoles et oiseaux marins migrateurs observés à l'île Maurice et plus particulièrement dans le Lagon de Mahébourg. Bulletin Phaethon, 1 : 4-8.
- STRAHM, W. 1987. The native flora of "l'île aux Aigrettes". Rep. Int. Mauritius Wildlife Appeal Fund.

3 Ce jeune faucon mâle était tombé dans l'eau tout à fait accidentellement. Il était poursuivi par deux hérons verts *Butorides striatus* sans doute nicheurs ?

Synthèse des observations faunistiques réalisées lors de l'ouverture en canyoning de la Rivière de l'Est

Jean-Michel Probst*, Pascal Colas**, Frantz Limier***, Jean-Luc Cheron*, & Jean-Manuel Prudhomme*

* Nature & Patrimoine ; BP 279, 97 827 Le Port Cedex

** Réunion Sensation, Galerie Amantine - Bât. B1 n°2 bis, 97 434 Saint-Gilles les Bains

***Bureau d'étude DEEP, 492Bis rue de Saint Louis, 97 460 Saint-Paul

Introduction

Situé dans le Sud-Est de l'île de La Réunion, le canyon de la Rivière de l'Est traverse des secteurs forestiers compris entre 1760 et 180 mètres d'altitude. Avec un dénivelé de 1580 mètres, le cheminement emprunte le lit de la rivière sur près de 14 kilomètres, ce qui le place dans le peloton de tête des records mondiaux en canyoning.

Ainsi, du 9 au 18 mai 1995, une expédition comprenant neuf membres descend pour la première fois le canyon de la Rivière de l'Est. Cette équipe était constituée de :

Nadia Charles (illustratrice)
Hervé Brochard (Pharmacien),
Jean-Luc Cheron (Médecin et Photographe)
Pascal Colas (Guide de haute montagne),
Sébastien Destreux (aspirant-guide),
Antoine Florin (informaticien et liaison radio),
Frantz Limier (botaniste),
Jean-Manuel Prudhomme (cameraman),
et Jean-Michel Probst (naturaliste de la SRAM).

Des images sont tournées par Jean-Manuel Prudhomme (dans le canyon) et Serge Gélabert (départ du gîte de Bellecombe et hélicoptère).

L'ouverture du canyon de la Rivière de l'Est dure 10 jours. Elle est très enrichissante, notamment d'un point de vue ornithologique. Elle nous permet de prospecter pour la première fois, des secteurs de forêts indigènes totalement inconnus. Ces forêts, qui couvrent des plateaux suspendus de part et d'autre de la rivière, sont souvent isolées entre des barres rocheuses gigantesques et infranchissables.

Milieux traversés

Ce canyon débute dans le secteur du Piton de la Fournaise à 1760 mètres d'altitude et traverse trois formations végétales principales (Végétation éricoïde, Tamarinaie et Bois de couleur) entrecoupées, ça et là, de fourrés à Pandanus, de zones de Palmistes et, dans plusieurs parois verticales le long du lit de la rivière, de végétation humide caractéristique des cascades (*Heterochaetia*).

Du point de vue écologique, toute la partie haute du canyon est du plus grand intérêt. Le nombre important des espèces endémiques rencontrées, tant sur le plan botanique qu'ornithologique, la relative rareté, voire l'absence, dans certains secteurs, d'espèces introduites, en font une des parties les plus intéressantes à préserver dans l'île.

Cette zone remarquable se situe précisément entre les altitudes 1714 m et 1150 m qui sont respectivement le départ du premier "cassé" et le point de jonction des deux principales sources de la Rivière de l'Est. Ce secteur semble n'avoir jamais connu de présence humaine. La densité des palmistes comme celle des Merles pays *Hypsipetes borbonica* est exceptionnelle. Une colonie répertoriée de Puffin de Bailion *Puffinus herminieri bailioni* devient le site de nidification le plus haut connu pour l'espèce.

Oiseaux répertoriés

Au cours de la descente, 10 points d'écoute de 10 minutes sont réalisés chaque jour, au départ du bivouac, dans une période comprise entre 6h00 et 7h00 du matin. Le soir, lorsque nous sommes en présence d'une colonie de Procellariidés, les cris nocturnes des oiseaux sont comptabilisés pendant 10 minutes après l'émission du 1er chant.

Dix-huit espèces d'oiseaux sont contactées pendant les Points d'écoute et au cours des observations journalières réalisées en cours de journée (tableau en annexe).

Sept sont, soit des espèces, soit des sous-espèces endémiques de La Réunion (E1 / SE1), soit des espèces, soit des sous-espèces endémiques des Mascariques (EZ / SE 2) soit des espèces, soit des sous-espèces localisées dans la zone des Mascariques et de Madagascar (E3 / SE3) :

Endémiques de La Réunion	
Merle pays (E1)	<i>Hypsipetes borbonica</i>
Tec-tec (E1)	<i>Saxicola tectes</i>
Oiseau vert (E1)	<i>Zosterops olivacea</i>
Papangue (SE1)	<i>Circus maillardi maillardi</i>
Oiseau la Vierge (SE1)	<i>Terpsiphone bourbonnensis bourbonnensis</i>
Oiseau blanc (SE1)	<i>Zosterops borbonica borbonica</i>

Endémiques des Mascariques	
Salangane (SE2)	<i>Collocalia francaica francaica</i>
Hirondelle (SE2)	<i>Pheidna borbonica borbonica</i>
Endémiques des Mascariques et Madagascar	
Puffin de Bailion (SE3)	<i>Puffinus herminieri bailioni</i>
Héron vert ou Butor (SE3)	<i>Butorides stratus rutenbergi</i>

Deux oiseaux sont indigènes	
Paille en queue (ind.) (N)	<i>Phaethon lepturus</i>
Tourterelle malgache (ind.) (N)	<i>Columba picturata</i>

Huit oiseaux sont introduits	
Caille malgache (intr. ?) (I)	<i>Margaroperdix madagascariensis</i>
Caille pays (intr. ?) (I)	<i>Turnix nigricollis</i>
Ramier (intr.) (I)	<i>Columba picturata</i>
Merle de Maurice (intr.) (I)	<i>Pycnonotus jocosus</i>
Martin (intr.) (I)	<i>Acridotheres tristis</i>
Moutardier (intr.) (I)	<i>Serinus canicollis</i>
Moineau (intr.) (I)	<i>Passer domesticus</i>
Cardinal (intr. ?) (I)	<i>Foudia madagascariensis</i>

Parmi les renseignements les plus intéressants relevés au cours de la descente du canyon et outre la présence de 3 colonies du Puffin de Bailion et la densité exceptionnelle de Merles pays relevée au départ de l'expédition, de petits groupes

d'oiseaux introduits sont relevés autour du gîte du pas de Bellecombe et plus bas à partir de 1000m d'altitude.

La présence de petites troupes de Moineaux *Passer domesticus* et deux Martins *Acridotheres tristis* attestent leur capacité à se maintenir près des zones fréquentées par les touristes à plus de 2250 mètres. Des Moutardiers *Serinus canicollis* (une espèce introduite en diminution) sont fréquemment observés plus bas dans la Tamarinaie et les Branles dans le fond de la Rivière de l'Est.

Dans ce même milieu, deux espèces de cailles, *Margaroperdix madagascariensis* et *Turtix nigricollis*, paraissent abondantes.

Cette expédition est également l'occasion de relever quelques informations sur l'habitat potentiel du Tuit-tuit et de la Perruche verte, puisque selon certains témoignages anciens (1989/1990), les deux espèces seraient susceptibles de fréquenter ces lieux :

Le Tuit-tuit *Coracina newtoni*, oiseau forestier endémique le plus menacé de La Réunion, qui aurait été répertorié autour du volcan dans les années 1930 (Cheke, 1987), puis en 1970-1980 (Comm. pers. gardien du gîte du Volcan) n'a pas été contacté (Probst, sous-presse). Cependant, nous avons pu nous émerveiller, avec le botaniste de l'expédition, de la qualité étonnante des forêts primaires traversées (non envahies de pestes végétales).

La Perruche verte *Psittacula eques*, oiseau considéré disparu depuis plus de 150 ans, aurait été aperçue dans les années 80. Toutefois, nous ne l'avons pas rencontrée, et les milieux traversés n'offrent pas, à notre avis, d'habitat correspondant à cette espèce, puisque les forêts ne possèdent pas d'arbres suffisamment gros pour qu'elle puisse y nicher. Les observations de l'époque concernent peut-être l'espèce introduite proche, la Perruche à collier *Psittacula krameri* qui s'échappe de temps à autre de captivité.

Les observations faunistiques réalisées dans ce canyon nous ont agréablement surpris. Il existe encore des zones naturellement interdites aux activités des hommes où les oiseaux sont en densité importante. Dans la zone naturellement préservée du haut du canyon nous n'avons pas remarqué la présence de prédateurs introduits. De l'avis de tous les membres de l'expédition, nous pensons que cette zone témoin devrait être classée en ZNIEFF I, puis protégée et préservée pour les générations à venir.

Bibliographie

- BARRE, N. & BARAU, A. 1982. Les oiseaux de La Réunion, St Denis, 1-196.
- CHEKE, A. S. 1987. The ecology of the surviving nature land birds of Réunion, in Diamond A.W, éd. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press: 301-358.
- PROBST, J.M. (sous-presse). La présence éventuelle de l'échenilleur *Coracina newtoni* dans d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue (île de La Réunion). Bull. Phaethon.

Probst, J.-M. ; Colas, P. ; Linitier, F. ; Cheron, J.L. & Prudhomme, J.-M.

Journal de terrain	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
date	9/5	10/5	11/5	12/5	13/5	14/5	15/5	16/5	17/5	18/5
altitude supérieure	2250	2250	1700	1500	1350	1000	1000	800	800	560
altitude inférieure	2250	1700	1500	1350	1000	1000	800	800	560	180
EEP	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

espèce	20*	2*	37*	34*	3*
Puffin de Bassin (end.)		(2)	(1)		(2)
Paille en queue (ind.)		(1)	(2)	(1)	(1)
Papangue (end.)	(1)				
Caille malgache (intr.)					
Caille pays (intr.)	6				
Ramier (intr.)					
Salangane (ind.)		5	+10	(+)	1
Hirondelle (ind.)					3
Merle (end.)					(+)
Merle de Maurice (intr.)	12	9	8	2	3
Tec-tec (end.)					2
Oiseau la Verge (end.)	3	2	1	1	1
Oiseau blanc (end.)	2	3	1	(+)	1
Oiseau vert (end.)	+10	+20	+20	+10	3
Martin (intr.)	6	4	4	2	2
Moutardier (intr.)		(2)		(+)	(+)
Moineau (intr.)	8	5			3
Cardinal (intr.)	6				1
					5
					(+)

Tableau : oiseaux répertoriés lors de la descente du canyon de la Rivière de l'Est (Probst, 1995)

Légende

- end.: oiseau endémique.
 ind.: oiseau indigène.
 intr.: oiseau introduit.
 *: comptage nocturne de 10 minutes à partir des premiers chants.
 (+) : les espèces notées entre parenthèses ont été observées en dehors du point d'écoute.
 (+) : présence de l'espèce sans dénombrement précis

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 22-25.

Liste commentée des papillons diurnes observés à l'île aux Aigrettes (île Maurice)

Vincent Florens* & Jean-Michel Probst**

*M/WAF, Po Box 58, 10 Dr. Ferriere street, Port Louis, Mauritius

** Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Localisation succincte et cadre de l'étude

L'île aux Aigrettes est située dans la lagune de Mahébourg, au Sud de l'île Maurice. Le 30 novembre 1966, elle a été classée réserve naturelle grâce à la richesse et à l'état de sa végétation indigène et endémique (pratiquement disparue sur les autres îlots). Depuis 1985, le Mauritius Wildlife Appeal Fund et le Lion's Club de Curepipe s'occupent de la gestion de l'île en collaboration avec tout organisme désirant aider la conservation des espèces mauriciennes. La responsable du projet de réhabilitation de l'île, Wendy STRAHM y dirige de nombreux programmes d'études et de conservation (régénération de la végétation indigène, éradication du Rat noir *Rattus rattus*, lutte contre les invasions biologiques, plantation des espèces endémiques menacées...). Cette île réserve est également le laboratoire d'étude de nombreux spécialistes du milieu naturel, de la faune et la flore menacée (cf. rapports annuels du M/WAF).

Topographie et brève description du milieu

De forme elliptique, elle ressemble, de loin, à un disque posé sur l'eau légèrement bombé en son centre. D'une surface de 25 hectares, elle est recouverte d'une forêt basse principalement composée d'espèces endémiques : Bois dièbenes *Diospyros egrretarum*, Bois de boeuf *Gastonia mauritiana*, Bois de chandelle *Dracaena concinna*, Bois clou *Eugenia lucida*. En son centre, elle présente une végétation relique semblable à ce que pouvait être la forêt littorale mauricienne avant l'installation humaine.

Certaines zones de l'île sont malheureusement envahies de plantes introduites qui, sans intervention humaine, étoufferaient peu à peu la forêt d'indigène. L'île présente donc trois milieux distincts :

- Une forêt claire d'espèces indigènes (partie centrale)
- Un fourré presque impenétrable d'espèces exotiques (autour de l'île)
- Des pentes clairières temporaires (défriches d'espèces exotiques)

Méthode

Cette liste est constituée à la suite d'observations sur l'île d'avril 89 à mars 90 et d'une séance de capture au filet en Janvier 1990. Effectuée le 20/1/90, l'un de nous utilise le matériel classique (filet à papillon), pendant que l'autre note les observations. Nous réalisons 3 séries de capture d'une durée de 30 minutes, chaque séance se déroule dans trois milieux différents (pour la description des milieux, voir plus haut). Tous les individus capturés sont relâchés sur place après identification. Nous notons également les individus volant aux alentours (cf. tableau page 25).

Résultats et discussion

Au cours de cette sortie et entre avril 1989 et mars 1990, 15 espèces de papillons ont été observées (6 capturées), 3 n'avaient pas encore été notées sur l'île et l'espèce menacée *Cyclirius mandersi* a été retrouvée.

Les 6 nouvelles espèces capturées

Sur les 6 nouvelles mentions pour l'île aux Aigrettes, deux espèces sont des introduites relativement communes. Elles ne présentent donc guère d'intérêt écologique. Il s'agit de :

Catopsilia florella,
Danaus plexippus.

En revanche, les quatre autres sont des espèces autochtones nettement plus intéressantes à préserver¹ :

Hypolimnas mixipus,
Papilio manilius,
Leptotes pirithous et
Lampides boeticus.

La liste précédemment publiée (STRAHM, 1987), signalait que la précédente capture s'était déroulée au cours du mois de juin. Cette époque plus froide expliquerait peut être en partie l'absence de certaines espèces non mentionnées à l'époque et que nous avons trouvées communes en janvier. Des nouvelles espèces décrites ici, seule *Leptotes pirithous* paraît commune (en janvier). *Papilio manilius*, *Lampides boeticus* et *Parnara raso* sont les plus rares (1 capture). Elles n'ont été observées que dans la zone découverte du nord de l'île (qui n'a peut-être pas été prospectée en 1987²).

À propos de *Cyclirius mandersi*

Cyclirius mandersi est une espèce proche de l'extinction et qui avait été capturée pour la dernière fois par Wendy STRAHM sur cette même île. La population actuelle est très localisée et présente tout au plus une trentaine de papillons adultes. Signalons que l'île aux Aigrettes est peut-être le dernier site de cette espèce endémique de Maurice. Aux observateurs éventuels nous signalons qu'il est possible de déterminer le *Cyclirius* ressemblant à *Zizula hifax*. Il est cependant plus grand que ce dernier, mais surtout son vol est plus vif. Il se caractérise nettement des autres espèces par son déplacement hôte : la Cadoque *Caesalpinia bonduc*, s'en éloignant rarement. Ces observations conjuguées suffisent à la détermination de cette espèce très rare et pourrait permettre un suivi mensuel quantitatif de la population³.

¹ Nous pouvons également mentionner la présence nouvelle de *Parnara raso*. Il s'agit d'une espèce nocturne que nous avons rencontrée au moins une fois sur le site.

² Après sa découverte, nous avons essayé de dénicher sa population. En janvier, neuf individus au maximum ont été observés en même temps, autour du petit massif de cadoque du centre de l'île. Plusieurs comptages journaliers ont montré qu'il était préférable de recenser la population dans les journées chaudes pendant l'après-midi.

Liste commentée

Les espèces décrites ci-après, sont le fruit d'observations visuelles (au cours de l'année 1989-1990) et d'une séance de capture au filet (20 janvier 1990). Pour chaque espèce citée, une brève indication sur leur abondance est donnée. Les espèces notées avec un * n'avaient pas été mentionnées dans la précédente synthèse des espèces de papillon de l'île (Strahm, 1987).

<i>Anauris phoedon</i> (Indigène)	Semble peu abondant, presque toujours solitaire.
<i>Catopsilia florella*</i> (Indigène ?)	2 observations au centre de l'île (à proximité d'un citronnier).
<i>Danaus plexippus</i> (Introduit en 1895)	5 observations (observée 2 fois en train de survoler le bras de mer entre Pointe Jérôme et l'île aux Aigrettes).
<i>Euploea euphon euphon</i> (Endémique)	Semble peu fréquent, jamais d'observations de plusieurs individus.
<i>Eurema floricola ceres</i> (Endémique)	Très commun, dans toute l'île, principalement dans les zones ouvertes.
<i>Cydyrtius mandersi</i> (Endémique)	Espèce endémique dont la seule population actuellement seulement connue de l'île aux Aigrettes.
<i>Henotesia narcissus</i> (Indigène)	Espèce commune, dans toute l'île, principalement le long des allées et dans les zones de forêts claires.
<i>Hypolimnas misippus*</i> (Introduit)	1 observation d'un individu devant la maison.
<i>Lampides boeticus</i> (Introduit)	Commun dans les milieux ouverts, semble absent sous le couvert forestier.
<i>Leptotes pirithous*</i> (Indigène)	Une seule capture dans un milieu ouvert, semble absent sous couvert forestier.
<i>Melanitis leda</i> (Indigène)	Commun, mais jamais abondant.
<i>Parnara raso*</i> (Indigène ?)	Un individu femelle est capturé le 20/8/90, dans la zone ouverte au Nord de l'île.
<i>Papilio manilius*</i> (Endémique)	3 observations entre le 14/9/89 et le 1/10/89.
<i>Phalanta phalantia</i> (Introduit)	Espèce introduite très commune (observée en train de survoler le bras de mer).
<i>Zizula hyalax</i> (Indigène ?)	Une des espèces les plus communes sur toute l'île. (particulièrement en forêt)

Liste commentée des papillons diurnes observés à l'île aux Aigrettes (île Maurice).
Florens, V. & Probst, J.-M.

Nom latin	1987	89/90	Remarque
<i>Anauris phoedon*</i>	•	+	Occasionnel
<i>Catopsilia florella*</i>	-	N	Commun
<i>Danaus plexippus*</i>	-	N	Très rare (3 observations)
<i>Euploea euphon</i>	•	+	Occasionnel
<i>Eurema floricola*</i>	•	+	Commun
<i>Cydyrtius mandersi*</i>	•	+	3 individus capturés
<i>Henotesia narcissus*</i>	•	+	Abondant
<i>Hypolimnas misippus*</i>	-	N	Commun
<i>Lampides boeticus*</i>	-	N	Assez rare
<i>Leptotes pirithous*</i>	-	N	Commun
<i>Melanitis leda*</i>	•	+	Observation occasionnelle en soirée
<i>Papilio manilius</i>	-	N	Très rare (2 observations)
<i>Phalanta phalantia*</i>	•	+	Très commun, dans tous les milieux
<i>Zizula hyalax*</i>	•	+	Plus répandu sous couvert forestier

Tableau : Synthèse des observations des papillons diurnes observés sur l'île aux Aigrettes (Florens & Probst, 1990)

Légende

- : Espèce capturée ou observée lors de la séance du 20/1/90
- : Espèce capturée par Wendy Strahm (Strahm W., 1987)
- + : Autre espèce observée entre avril 89 et mars 90
- N : Nouvelle mention pour l'île aux Aigrettes

Bibliographie consultée

- NOLET, A. & DESCAUX, de. 1984. Lépidoptères (Rhopalocères, Arctidae, Sphingidae) de l'Océan Indien (Comores, Mascareignes, Seychelles). Agence Coop. Cult. Tech., Paris. 1-80.
- STRAHM, W. 1987. Réhabilitation of "l'île aux Aigrettes"; Notes sur la faune, éradication du Rat noir, listes préliminaires sur les oiseaux, les papillons, les mollusques terrestres. Conservation de la végétation indigène, listes préliminaires des espèces végétales indigènes, des espèces introduites. Rep. Int. to the MWAF, Mauritius.
- VINSON, A. 1891. Liste des Lépidoptères connus de l'île de la Réunion. St Denis, 1-20.
- WILLIAMS, J. R. 1989. Butterflies of Mauritius. Pailles - Mauritius, 1-40, 6 colour plates.

Mentions bibliographiques de 1670 à 1878 relatives à l'Échenilleur de Bourbon ou Tuit-tuit *Coracina newtoni* oiseau forestier endémique de La Réunion

Jean-Michel Probst*

* Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

En 1985, le Tuit-tuit *Coracina newtoni* est classé dans les espèces au bord de l'extinction. Il figure à ce titre sur la liste des espèces en danger du Red Data Book IUCN/ICBP (Collar & Stuart, 1985). En 1988, la Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de la Nature informe le public de la récente diminution des effectifs du Tuit-tuit, espèce endémique de La Réunion (Chazel, 1988). L'étude entreprise par la SREPPN confirme les résultats de Chazel (Cherel & Al., 1989). Toutefois, plusieurs études retrouveront ensuite les effectifs initiaux de Cheke (Probst, 1990, 1991a, 1991b, 1992a, 1992b, 1993, 1994 ; Atidé, 1991, 1993).

Preliminaire à toute étude sur la conservation d'une espèce menacée, une recherche bibliographique sur l'Échenilleur de Bourbon est présentée ici. Les documents présentés sont issus pour la plupart d'une précédente synthèse (Probst, 1993), enrichie des dernières découvertes bibliographiques.

Bref historique

Certains des premiers naturalistes ayant décrit la faune de l'île semblent faire la mention du Tuit-tuit sous un autre nom. En effet, la mention d'une "Grive" se rapporte sans doute à cette espèce (c.f. témoignages ci-dessous de Vachet 1671, Dubois 1672, Boureau-Deslandes 1676 et Le Gentil, 1717). Pour information, il faut savoir que c'est sous ce même vocable que l'on nomme l'échenilleur de l'île sœur. On l'assimilera d'ailleurs pendant encore 200 ans à notre échenilleur, jusqu'à la publication de Pollen (1866) qui décrira l'espèce endémique de La Réunion. La première citation de Tuit-tuit jusqu'alors connue se rapportait au témoignage de 1860 de Jacob de Cordemoy (Probst, 1993). Il était baptisé alors *Lanius ferrugineus*. Après les noms de genre "*Lanius*" et "*Scheiba*", le Tuit-tuit est rattaché à l'espèce malgache¹ et l'espèce mauricienne² sous le nom d'*Oxynotus ferrugineus* (citation de Maillard, 1862). Des observations complémentaires sont données peu après (c.f. témoignages de Coquerel, 1864) : le statut d'espèce endémique de La Réunion est donné par un ornithologue hollandais (Pollen, 1866) qui le nomme *Cogurus newtoni*. À ce sujet, on peut rapprocher le nom mauricien (Merle cuisinier *Cogurus typica*) et un passage de Bernardin de Saint-Pierre daté de 1840 : « Le dernier homme du vaisseau est le cog, cogurus, le cuisinier. » Ainsi est probablement venu le nom du genre et l'habitude comparative caractéristique de l'oiseau qui assume plusieurs fois sa proie comme le ferait un cuisinier sur son état pour préparer sa viande. Une recherche sur les principales combinaisons de sa synonymie est présentée ci-après. Longtemps confondu avec l'espèce malgache à laquelle il a été associé jusqu'à la description de Pollen (1866).

¹ Cette espèce est aujourd'hui divisée en 2 sous espèces endémiques :

- *Coracina cinerea cinerea* (Müller, 1776)
- *Coracina cinerea pallida* (Delacour, 1931)

² Espèce endémique de Maurice :

- *Coracina typica* (Hartraub, 1965)

Muscicapa cinerea, P.L.S. Muller, 1776, Syst. Nat. p. 171.
Lanius ferrugineus, Gmelin, 1789, Syst. Nat. p. 306.
Scheiba ferruginea, Lesson, 1830, Trait. Orn. p. 374.
Oxynotus ferrugineus, Swainson, 1838, Faun. Bor. Amer. vol. 11 p. 425.
Campophaga cinerea, Hartraub, 1877 : 148.
Cogurus newtoni Pollen, 1866 : Sclater, 1914 :
Coracina newtoni Peters & Mayr, 1960 ; Jouanin, 1970.

Résumé des témoignages des premiers naturalistes

Père Vachet, 1671 : « Ceux qui y sont plus fréquents ce sont les pigeons, ramiers, perroquets, merles, grives, huppés, perdrix... »

Dubois, 1672 : « Merles et grives »

Boureau-Deslandes, 1676 : « Les plus communs sont des pigeons ramiers, des huppés, des perroquets, de grives, perdrix, flamants, oies, ... »

Le Gentil, 1717 : « Dans les mois de juillet et août, mois où règne l'hiver, on voit descendre des montagnes une espèce de grive, oiseau fort gras et d'un goût exquis. Il vit de riz et de café sauvage. On le prend en lui passant au col un noeud coulant attaché à une perche. » Le terme de "Grive" se rapporte-t-il à notre Tuit-tuit ? Sans doute, puisque l'espèce mauricienne *C. typica* aurait été appelée "Grive" avant d'être appelée "Merle cuisinier".

Jacob de Cordemoy, 1860 : « Il existe bien à Bourbon un autre Merle - sinon blanc comme on le dit au moins à ventre grisâtre et que l'on a calomnié du nom de Tec Tec des Hauts...je n'en ai jamais aperçu...qu'un » Cette phrase a été extraite d'un texte plus important consacré à l'Échenilleur de La Réunion. C'est donc à ce botaniste naturaliste que nous devons la première citation authentique de *Coracina newtoni*.

Maillard, 1862 : « *Oxynotus ferrugineus* » Le nom scientifique ancien du Tuit-tuit apparaît dans sa liste d'espèces sans autres commentaires.

Coquerel, 1864 : « *L'Oxynotus ferrugineus* se retrouve à Maurice et Madagascar, la plupart des auteurs n'ont connu que la femelle qui est rousse en dessous et brun roux au dessus ; la partie inférieure est marquée de lignes brunes interrompues qui ne se trouvent pas chez le mâle ». Cet ornithologue en donne une description plus précise et indique le dimorphisme sexuel.

Pollen, 1865 : « J'ai trouvé le Tuit-tuit très abondant dans les Hauts de la Possession, principalement dans la forêt de Dos d'Âne. Monsieur Lantz et moi nous l'avons trouvé dans les Hauts de Saint Denis et dans les montagnes, près de Ravine le frais et du Camp Raitaire. Il se trouve dans l'île sur les montagnes, à une hauteur de 800 à 1400 m au-dessus du niveau de la mer ». C'est la première étude sur la biologie du Tuit-tuit. Il nous apprend que cette espèce était plus répandue et abondante qu'aujourd'hui. À cette époque, quatorze spécimens collectés, dont des mâles, des femelles et des jeunes, sont envoyés dans divers muséums. Enfin, nous devons le statut d'espèce endémique à ce naturaliste voyageur hollandais qui décrit le "type" (Pollen, 1966).

LÉAL, Charles Henry, 1878 : « ...Le Tuit-tuit qu'est une espèce de Merle Blanc (*Limerus ferrugineus*). » Ce serait la (ou l'une des dernières) mention de l'échenilleur avant 1900 et son apparente disparition de La Réunion¹.

¹ Bertoz, 1946 : "Il paraît être devenu extrêmement rare à La Réunion, si même il existe encore".

Bibliographie consultée

- ATTIE, C. 1991. Etude de *Coracina newtoni*, Pollen 1866 à la Plaine des Chicots. Rapport SREPEN.
- ATTIE, C. 1993. Etude de l'écheuilleur de La Réunion ou Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Conseil Général/Conseil Régional/SREPEN.
- CHAZEL, L. 1988. Note sur le Tuit-tuit, oiseau endémique de La Réunion. Rap. phot. pour ICBP, 10p.
- CHEKE, A. 1976. Le Tuit-tuit, oiseau rarissime de La Réunion. British Ornithologists' Union Mascarene Island Expedition, Conservation Memorandum n°2. 10p.
- CHEKE, A. 1977. Rapport sur la distribution et la conservation du Tuit-tuit, oiseau rarissime de La Réunion. Info Nature n°15:21-42.
- CHEKE, A. 1987. The ecology of the surviving nature land birds of Réunion. In studies of Mascarene Islands Birds. Diamond A.W. Ed. J. Cambridge University Press: 301-358
- CHEREL, J.F.; QUILLICI, S.; GRONDIN, J.R. & GRUCHET, H. 1989. Le point sur *Coracina newtoni* "Tuit-tuit". Info Nature n°23:23-45.
- COLLAR, N.J. & STUART, S.N. 1985. Threatened birds of Africa and related islands. ICBP/IUCN Red Data Book, 761p.
- DUBOIS, 1674. Les voyages faits par Sieur D.B. aux îles Dauphines ou Madagascar, Bourbon ou Mascarene. Années 1669;1670;1671;1672. Paris.
- MAILLARD, L. 1862. Note sur l'île de La Réunion (Bourbon). Vol. 1 Paris.
- POLLEN, F.P.L. 1866. On the genus *Oxyzotus* of Mauritius and Réunion. Ibis S. 2:275-280.
- PROBST, J-M. 1990. Premières observations cartographiques sur la distribution du Tuit-tuit ou Merle blanc *Coracina newtoni* à la Plaine des Chicots. MWAf, 1-4.
- PROBST, J-M. 1991a. Contribution à l'étude sur la répartition du Tuit-tuit *Coracina newtoni* - Oiseau endémique menacé de l'île de La Réunion. Rap. Int. SREPEN, 1-14.
- PROBST, J-M. 1991b. Sur la prétendue diminution des effectifs de Tuit-tuit *Coracina newtoni* Pollen, 1866 - Première citation ancienne du Tuit-tuit et premiers éléments sur la répartition de l'espèce Au cours de la période de nidification 1990/1991 (île de La Réunion). MWAf, 1-14.
- PROBST, J-M. 1992a. Confirmation des nouvelles données sur l'effectif de la population de Tuit-tuit à la Plaine des Chicots, la Plaine d'Affouches, les remparts de Dos d'âne et les pentes de la Grande Montagne. 1-16.
- PROBST, J-M. 1992b. À propos de la recherche d'une zone de sympatrie entre le Bulbul orphée *Pycnonotus jocosus* et le Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Rap. Interne MWAf, 1-5.
- PROBST, J-M. 1993. Recherches bibliographiques et études préliminaires sur la densité et la biologie de l'oiseau endémique menacé : *Coracina newtoni* Pollen, 1866, Ile de La Réunion, Océan Indien. Rapport dact. 1-32.
- PROBST, J-M. 1994. Une opération de sauvegarde du Tuit-tuit - étalement des limites du projet de la réserve naturelle de Roche Écrite. Rap. Dact., 1-4.

Bulletin Phaethon

Nouvelles sur la faune des Mascariénes et des îles de l'Océan Indien.

Recommandations aux auteurs

Le bulletin Phaethon présente, soit en français soit en anglais, des comptes-rendus, rapports, notes et observations sur la faune des Mascariénes et des îles de l'Océan Indien. Phaethon accepte plus particulièrement des articles sur les oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, poissons, mollusques, crustacés, insectes, etc. Le bulletin ouvre principalement ses colonnes aux naturalistes passionnés par la faune insulaire de La Réunion, l'île Maurice et l'île Rodrigues.

Les numéros du Bulletin Phaethon sont préférentiellement consacrés aux dernières découvertes et aux principales nouvelles concernant la faune de l'île de La Réunion et des Mascariénes. Les articles envoyés doivent être impérativement présentés sous forme de disquette informatique. S'il vous plaît, indiquez votre nom et votre adresse avec vos articles.

Pour toute correspondance (abonnement, article, note brève, etc.)

Écrire à l'adresse suivante :

Nature & Patrimoine

B. P. 279

97 827 Le Port Cedex

ILE DE LA RÉUNION - FRANCE

Conditions d'abonnement

• Adhésion à Nature & Patrimoine et abonnement au Bulletin Phaethon :

à titre individuel 110F

à titre collectif (association, etc.) 200F

Prix du bulletin trimestriel 15 F (membre), 20 F (non membre)

• Règlement :

France : par chèque à l'ordre de Nature & Patrimoine

Étranger : mandat ou chèque payable en France à l'ordre de Nature & Patrimoine

Bulletin Phaethon

Édition Nature & Patrimoine

Directeur de la Publication et concepteur : Jean-Michel Probst

Impression : Maison des Associations du Port

© 1995. Bureau d'étude Phaethon

© 2001. Nature & Patrimoine

Sommaire

Articles

- Probst, J.-M. - Fiche patrimoine naturel à protéger : Le Paille-en-queue ou Phaethon à brins blancs..... 29-30
- Probst, J.-M. & Winter, M. - Première observation d'un Gravelot à triple collier *Charadrius tricoloris* au Lac Dzaha (Maore - Ile des Comores)..... 31-32
- Moutou, F. - *Phelsuma laticauda*, une nouvelle espèce de lézard récemment introduite à La Réunion..... 33-34
- Abhaya, K. - Un patrimoine à préserver : nos espèces d'oiseaux nicheurs endémiques les plus rares des Mascareignes..... 35-43
- Probst, J.-M. - Découverte d'un bec appartenant au Solitaire de Bourbon ? 44-45
- Nouvelles brèves
- Probst, J.-M. - Première observation de la Sterne Pierregarin à La Réunion 46
- Probst, J.-M. - Une observation de Gorfou sauteur *Eudypis chrysocome* à La Réunion..... 47
- Probst, J.-M. - À propos des populations du Héron vert ou « Butor » 48
- Probst, J.-M. - Un nicheur nouveau pour La Réunion : la Veuve dominicaine *Vidua macroura* 49

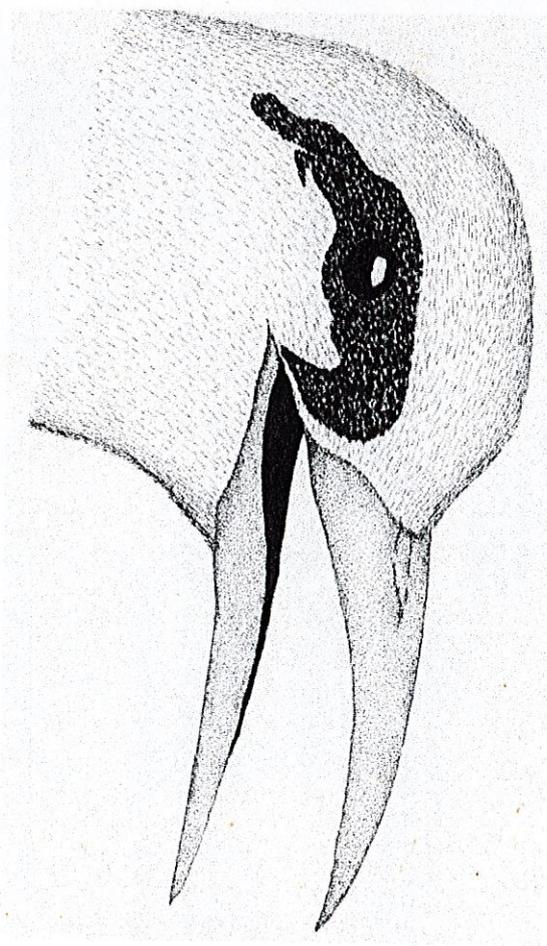
Prix : 20,00 F

Bulletin Phaethon

1995

Volume 1

2^{ème} trimestre



Paille-en-queue à brins blancs *Phaethon lepturus lepturus*
Oiseau marin nicheur indigène répertorié à Madagascar, La Réunion, Maurice, Rodrigues, Saint-Brandon, Comores, Aldabra, Seychelles, Maldives, Coco Keeling
(Espèce protégée par arrêté ministériel)

Publié par
Nature & Patrimoine

Nature & Patrimoine

(Association loi 1901)

L'Association Nature & Patrimoine regroupe ceux qui s'intéressent au patrimoine naturel des îles de l'Océan Indien et plus particulièrement aux milieux indigènes et à la faune endémique et protégée.

Elle a pour mission principale d'éditer des supports pédagogiques afin de sensibiliser et vulgariser les connaissances sur le patrimoine naturel de La Réunion.

L'association est ouverte aux personnes passionnées de nature, aux chercheurs, professionnels et amateurs. Nature & Patrimoine propose 4 commissions :

- Éditions Sensibilisation et vulgarisation
- Sensibilisation et vulgarisation
- Missions et expéditions
- Etudes et recherches

Elle publie un bulletin "Phaethon" (4 numéros par an), destiné aux naturalistes et aux amoureux de la nature de La Réunion, mais aussi de Maurice, de Rodrigues, de Mayotte et des îles éparées. Quelques articles traitent également des autres îles de l'Océan Indien.

X-----(Bulletin d'adhésion à photocopier)-----

Soutenons les actions de conservation !

J'adhère

Je cotise à titre individuel sans m'abonner à Phaethon

Je cotise à titre individuel et je m'abonne à Phaethon

Nous cotisons à titre collectif (association, etc.) et nous nous abonnons à Phaethon

50F
110F
200F

Qu'attendez-vous de notre association

profession :-----

Individuel
Collectif

Nom, prénom :-----

Adresse :-----

Code postal :----- Ville :-----

Tél :
Fax :
E-mail :

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN
NATURE & PATRIMOINE
BP 279
97 827 LEPORT CEDEX

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 29-30.

Fiche « patrimoine naturel à protéger »

Le Paille en queue ou Phaéton à brins blanc

Jean-Michel Probst*

* Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

L'oiseau décrit ci-après est une espèce d'oiseau marin de l'Ordre des Pelecaniformes. Il fait partie de la famille des Phaethontidae qui comporte 3 espèces dans le monde. Le Paille en queue ou Phaéton à brins blancs est un oiseau indigène que l'on rencontre à La Réunion, mais aussi dans plusieurs îles de l'Océan Indien.

PAILLE EN QUEUE A BRINS BLANCS

Phaethon lepturus (Daudin, 1802)

Français : Phaéton à bec jaune, Phaéton à queue blanche.

Anglais : White-tailed Tropicbird.

Allemand : Weisschwanz-Tropikvogel.

Espagnol : Rabijunco piquinaranja.

Distribution dans l'Océan Indien.

P. l. lepturus (Daudin, 1802) - Madagascar, La Réunion, Maurice, Rodrigues, Chagos,

Grande Comore, Mohéli, Anjouan, Mayotte, Glorieuses, Aldabra, Seychelles, Farquhar,

Maldives, Sri Lanka, Coco Keeling.

P. l. fulvus (Brandt, 1840) - Endémique de Christmas.

P. l. nov. sp. - Une sous-espèce nouvelle probable à Europa (M. Le Corre et obs. pers.)

DESCRIPTION. Longueur : 70-82 cm (dont 30 à 40 cm de queue). Envergure : 90 à 96 cm.

Adulte. Dimorphisme sexuel non perceptible ; parties du plumage avec des reflets plus ou moins dorés suivant les individus. Tête blanche avec un trait noir barrant l'œil ; bec jaune, finement dentelé ; iris brun ; parties supérieures blanches à l'exception du bout noir des scapulaires et des remiges primaires noirs à bout blanc sur le dessus des ailes ; parties ventrales blanches ; queue blanche avec les deux rectrices médianes très longues, blanches, nervurées de noir ; tarses et doigts rose, parfois jaunâtre, palmures rose (1/3) et noirs (2/3). Immature. Plumage du cou, du dos et des ailes finement striés de noir ; bec ivoire à pointe noire.

IDENTIFICATION. Oiseau de mer blanc, de taille moyenne, immédiatement reconnaissable par ses deux longues et fines rectrices centrales blanches. La sous-espèce d'Europa se distingue par sa taille nettement plus petite et, chez la plupart des individus, par la couleur jaune pâle des rectrices médianes et les reflets dorés plus ou moins étendus sur le reste du corps. Mesures de l'oiseau en main : Aile : 267-282 mm. Bec : 49-54 mm. Tarsé : 19-25 mm. Queue : 102-112 mm.

VOIX. Cris métalliques caractéristiques lancés haut dans le ciel « krèèk » ; alarme rauque, bruyante et sonore « kirraa ».

COMPORTEMENT. Cette espèce marine est souvent en couple ou en petits groupes. Les Phaétons font souvent ce que l'on appelle des vols de prospection qui consistent en des allers et retours incessants le long des falaises.

INDIFICATION. Il niche principalement de septembre à mars. Toutefois, la reproduction est étalée tout au long de l'année. La ponte est installée généralement dans une cavité rocheuse d'une falaise située entre 1,50 mètre et plus de 400 mètres de haut. Lorsqu'il n'est pas dérangé, il niche également dans les cavités des arbres ou à terre. La litière est parfois totalement absente, c'est-à-dire rocheuse ou terreuse, ou, au contraire, constituée de débris végétaux et morceau de plastique sans doute emporté par le marin *Achirotheres tristis*. Elle est constituée d'un œuf unique par an, avec parfois une ponte de remplacement (51-53 x 39-42 mm). Il est brun, plus ou moins mouche de gris et de rouge et déposé dans une légère dépression sur le sol nu. L'incubation est assurée par les deux parents et dure entre 40-42 jours. Les relevés d'incubation comme les nourrissages sont parfois espacés de plusieurs jours. Le premier envol est noté à 70-85 jours et la dispersion du jeune est enregistrée à parfois plus de 1000 kilomètres du lieu de naissance.

MILIEU. Le Paille en queue fréquente l'intérieur de l'île et remonte le long des ravines parfois jusqu'au fond des cirques. Son record d'altitude semble être de 2700 mètres qu'il a atteint le 7 avril 1993 en passant du Cirque Mafate à Cilaos sous le Grand Bénare. Les comptages réalisés à pieds montrent que les sites de nidification principaux sont les falaises maritimes et notamment la falaise littorale de la route en corniche (record de 29 Tremblat, Anse des Cascades et Piton Sainte-Rose (17 ind.) etc.. Localement quelques autres sites et ravines présentent des effectifs nicheurs importants comme par exemple : Saint Gilles : 8 couples ; Trois Bassins, Fontaine et Rivière des Pluies : 7 couples ; Colimaçon et Rivière de l'Est : 6 couples ; Divon, Grande Ravine Rivière Saint-Denis et Rivière des Remparts : 5 couples ; falaise de Franche Terre, Pointe des Châteaux, Cascade Chaudron, Ste Marie et Charpentier : 4 couples. Les 3 cirques sont également visités et possèdent chacun, au moins 10 couples.

ALIMENTATION. Le Paille-en-queue pêche en mer en plongeant en surface et probablement jusqu'à plus de 10 mètres de profondeur. Il capture principalement des poissons volants (*Exocoetus volitans*, *Paroxoetus brachypterus*, *Cheilopogon furcatus*, *C. bahiensis*, *C. migripennis*), des calmars (*Ommastrephidae*) et parfois des crustacés.

STATUT ET REMARQUES. Cet oiseau marin indigène est représenté par la sous-espèce *P. l. lepturus* qui est distribuée dans la plupart des îles de la zone afro-malgache. À La Réunion, le Paille-en-queue est communément observé sur le littoral ou le long des remparts des ravines et à Petite Île (2 couples). La population totale est estimée à plus de 200 couples nicheurs et est probablement inférieure à 500 couples. Notons qu'une forme avec des reflets plus ou moins jaunes et d'une taille plus petite, est localisée à Europa. Cette petite population semble apparentée à la sous-espèce de Christmas dont une partie est, comme à Europa, entièrement blanche. Le Paille en queue est également nicheur dans de nombreuses îles de l'Océan Indien : Madagascar, Maurice, Rodrigues, Chagos, Comores, Aldabra, Seychelles, Maldives, Sri Lanka, Coco Keeling et Christmas.

NUISANCES. Le Paille en queue semble en sous-effectif à La Réunion. Il souffre probablement de la prédation des rats et des chats ainsi que, de temps à autre, des bracomiers. Des adultes morts ramassés dans les ravines montrent que le Paille-en-queue est sensible à la percussion contre les lignes à haute tension. Les câbles divers tendus. Localement, il se prend dans les filets de protection contre les chutes de pierre.

NOTE. Une autre espèce, le Phaéton à brins rouges *Phaethon rubricauda* a été observée autrefois à La Réunion et, d'après des observations de pêcheurs locaux, il semble être un migrateur occasionnel.

REFERENCES. Ali & Ripley, 1978 ; Barré, 1983 ; Barré & Barrau, 1982 ; Brown, Urban & Newman, 1992 ; Del Hoyo, Elliott & Sargatal, 1992 ; Guého & Staub, 1968 ; Harrison, 1983 ; Langrand, 1990 ; Louette, 1988 ; Milton, Pelter & Randrianasolo, 1973 ; Nativel, Payet & Probst, 1995 ; Payet, Louisin & Probst, 1995 ; Probst, 1995 ; Probst, Morgan & Kershaw, 1990, 1991 ; Quéjquején, 1990 ; Staub, 1973 ; Winter, 1993.

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 31-32.

Première observation d'un Gravelot à triple collier *Charadrius tricolor* au Lac Dzaha (Mayotte - île des Comores)

Jean-Michel Probst* & Marie Winter**

* Nature & Patrimoine

BP 279, 97 827 Le Port Cédex, La Réunion

** Case les Ylang, Comhoni, Mayotte

Une étude en cours sur la faune et la flore de Mayotte nous a amené à visiter différents milieux afin de dresser des listes d'espèces animales et végétales leurs correspondants (à paraître). Le 29 janvier 1993, nous décidons d'établir un camp d'observation au Lac-craterre de Dzaha afin d'observer les Roussettes *Pteropus seychellensis comorensis* et les oiseaux d'eau. Après une courte prospection des rives à l'aide des jumelles, nous avons la surprise de rencontrer un limicole que nous n'avions jamais observé auparavant.

Prise de note de terrain

Un peu à l'écart d'un petit groupe de Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*, un gravelot à bec rouge et à poitrine barrée de deux colliers noirs explore méthodiquement la vase. Son plumage dorsal et sa taille sont les mêmes que ceux des Grands Gravelots passant à côté de lui. Nous installons aussitôt la longue-vue pour noter les traits distinctifs. Le cercle orbital et le bec sont rouge vif. Le front blanc se poursuit par un fin sourcil blanc filant derrière l'œil. Les pattes sont de couleur jaune paille. L'ayant observé plusieurs minutes, à tour de rôle dans la longue-vue, nous décidons de l'approcher un peu plus près. Alors que nous sommes à 15 mètres de lui, le groupe de 6 Grands Gravelots qui l'accompagnait s'envole. Nous nous approchons encore un peu et réinstallons la longue-vue. Peu éffrayé, ce gravelot nous laisse admirer ses détails colorés :

- Le bec rouge semble plus fin que *C. hiaticula*
- Les deux colliers noirs sont plus larges sur le devant de la poitrine et de même épaisseur que *C. hiaticula*
- Le plumage uniforme brun du dos aux caudales s'assombrit légèrement sur le dessus de la tête
- Les fins sourcils blancs se rejoignent derrière la nuque

Après un hochement de la queue et un regard sur le côté, il s'envole en lançant un cri plaintif et file au ras de l'eau à la manière habituelle des gravelots. Au vol, aucune différence de plumage n'est remarquée.

Discussion

Deux jours après, nous faisons part de notre découverte à Frédéric Néri (Naturaliste des Eaux et Forêts de Mayotte). Bon ornithologue de terrain, il nous donne d'excellents renseignements pour l'observation du Héron de l'humlot *Ardea humblyi* et la Poule d'Allen *Porphyrio alleni* que nous observons le jour même au Dzani Caréhani. Il nous confirme que notre limicole n'a jamais été observé sur l'île (Louette, 1988).

De retour à La Réunion, nous consultons divers guides d'identification. Les illustrations et les textes peu précis nous laissent quelques temps dans le doute. Sur les 30 espèces du Genre *Charadrius*, il n'en existe que deux qui possèdent à la fois un double collier associé au bec et au pourtour de l'œil rouge. Le critère des pattes jaunes de notre individu semble se rapporter au *C. forbesi* qui fréquente l'Ouest de l'Afrique. Le front blanc et les deux colliers nettement marqués se rapprochent davantage du *C. tricoloris* dont la répartition Sud et Est de l'Afrique est plus proche de Mayotte. Une sous-espèce *C. t. bifronctatus* se rencontre à Madagascar (Langrand, 1990). Entre ces deux espèces proches, ce sont finalement les illustrations du « Shorebirds » de Hayman (Hayman, Marchant & Prater, 1986) qui permettent d'éliminer nos doutes :

- Le bec est plus fin et surtout les deux mandibules sont rouge vif
- Le front blanc est contrasté avec le dessus de la tête
- Les deux bandes pectorales sont bien marquées

Ces critères de détermination indiquent que nous avons à faire à un Gravelot à triple collier *C. tricoloris*. La couleur des parties molles des pattes ne sont pas un critère d'identification très sûr. La variation des couleurs des tarses, parfois très marquée, semble dépendre du développement sexuel de l'oiseau. A Madagascar, la sous-espèce *C. t. bifronctatus* n'a jamais été observée avec les tarses jaune paille (Comm. pers. Olivier Langrand).

Remarque

Le lac cratère de Dzaha est situé au Sud Ouest de Petite Terre dans une région peu fréquentée. Son accès n'engage guère les touristes à emprunter les trois sentiers escarpés qui mènent au bord du lac. Les conditions pour un stationnement durable des limicoles semblent réunies :

- Nourriture disponible autour du lac ou à proximité
- Sécurité du site du fait de sa surface dégagée
- Absence de dérangement (les agriculteurs s'aventurent peu sur la vasière et le lac d'eau saumâtre a mauvaise réputation).

Sur ce même site, nous avons relevé le même jour 6 autres espèces d'oiseaux d'eau :

- Grèbe castagneu *Tachybaptus ruficollis*
- Héron cendré *Ardea cinerea*
- Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*
- Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*
- Grand gravelot *Charadrius hiaticula*
- Gravelot de Leschenault *Charadrius leschenaultii*

Bibliographie

- CLARK, A. 1982. Some observation on the behavior of the Three-banded-Plover. *Ostrich*. 53 : 252-7.
- HAYMAN, P., MARCHANT, J. et PRATER, T. 1986. Shorebirds. An identification guide to the waders of the world. Chrs. Helm Pub. London. 1800 birds painted in full colour, 214 maps, 1-412.
- LANGRAND, O. 1990. Guide to the Birds of Madagascar. Yale University Press. New Haven and London. 1-364.
- LOUETTE, M. 1988. Les oiseaux des Comores. Tervuren, Belgium : Musée Royal de l'Afrique centrale. Annales Ser. in - 8, Sci. Zool. M.R.A.C. n°255 : 1-192.

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 33-34.

Phelesuma laticauda, nouvelle espèce de lézard récemment introduite à La Réunion

François Moutou*

* C.N.E.V.A., LCRV, B.P. 67, 94703 Maisons-Alfort Cédex

Les reptiles terrestres de l'île de La Réunion ont fait l'objet de mises au point récentes (Bour & Moutou, 1982; Cheke, 1987). La faune contemporaine a perdu les tortues géantes (genre *Cyrtodrapis*) et probablement les Sinaques. Inversement, elle s'est enrichie de plusieurs geckos nocturnes, de deux serpents et d'un agame. Seule, deux espèces du genre *Phelesuma* ont survécu aux profondes transformations survenues lors de l'installation de l'homme sur l'île. Le Genre *Phelesuma* rassemble toute une série d'espèce de geckos diurnes, brillamment colorés et présentes sur de nombreux archipels et îles de l'Océan Indien (Madagascar, Seychelles, Comores, Mascariques et mêmes Andaman dans le Golfe du Bengale). Très spectaculaires, ces espèces sont souvent activement recherchées par les terrariophiles. Cependant, toutes les espèces du Genre figurent en annexe II de la convention de Washington. On ne peut leur faire passer de frontière sans une autorisation du pays exportateur et une autre du pays importateur. Ils sont également protégés par des lois locales. Elles ont parfois été déplacées volontairement entre certaines îles. C'est ainsi qu'à côté de deux formes endémiques *P. borbonica* et *P. inexpectata*, La Réunion héberge également une population de *P. cepediani*, mauricienne d'origine, et une population de *P. lineata*, issue de Madagascar.

Lors d'un séjour sur l'île, fin avril début mai 1989, il a été possible de mettre en évidence l'existence d'une nouvelle espèce, *Phelesuma laticauda*, à Grand Fond, à côté de Saint-Gilles, sur la côte ouest. L'espèce aurait été introduite de Tamatave (Madagascar) en janvier 1975, sous formes d'œufs et implantée là où elle se trouve encore actuellement.

Il s'agit d'une belle espèce de *Phelesuma*, remarquable par la couleur jaune de sa queue. Le reste du corps est vert sur le dessus, marqué de rouge sur le bas du dos et la tête. On retrouve du jaune sur la nuque et du bleu autour des yeux (Hesselhaus, 1986). A Grand Fond, les animaux semblent relativement fréquents dans le jardin des maisons colonisant les troncs d'arbres (cocotiers en particulier mais pas exclusivement) ainsi que les pylônes électriques. Il ne semblerait pas y avoir d'autres populations de l'espèce sur l'île. Naturellement, elle se trouve à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles (Cheke, 1984; Jenkins, 1987).

Les quelques observations faites ont simplement permis l'identification de l'espèce. Sa biologie n'est pas connue à La Réunion. Il serait certainement intéressant d'y étudier les trois espèces introduites et les deux espèces indigènes. Le risque serait de voir les espèces introduites envahir peu à peu les divers biotopes de l'île et concurrencer éventuellement les *Phelesuma* réunionnais. Pour l'instant, chaque espèce introduite reste apparemment limitée à sa zone d'introduction, mais ce genre de naturalisation d'espèce exotique n'est pas à encourager.

Remerciements

Je remercie bien sincèrement Elisabeth et Rémi de Cambière, Christine Fouque, Didier et Elizabeth Fouque, Valérie et Jacques de Palmas ainsi que Monsieur Christian de Villele sans lesquels je n'aurais jamais pu rencontrer ce gecko.

Bibliographie

BOUR, R. et MOUTOU, F. 1982. Reptiles et amphibiens de l'île de La Réunion. Info Nature 19 : 121-156.

CHEKE, A. S. 1982. a note on *Pheisuma* Gray 1825 of the Algalaga islands, Indian Ocean (Sauria Gekkonidae). Senckenbergiana Biologica. 62 : 1-3.

CHEKE, A. S. 1984. Lizards of the Seychelles. in Stoddart, D.R. (ed.) Biogeography and ecology of the Seychelles Islands. The Hague : W. Junk , 331-360.

CHEKE, A. S. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In Diamond A.W. ed. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge, Cambridge University Press, U.K : 6-100.

HESSELHAUS, R. 1986. Taggeckos. Éditions Kernen. Essen, 1-112.

JENKINS, M.D. 1987. Madagascar, IUCN. Gland and Cambridge, 1-374.

**Un patrimoine à préserver :
nos espèces d'oiseaux nicheurs endémiques
les plus rares des Mascariénes**

Késhava Abhaya*

* Nature & Patrimoine ; BP 279, 97 827 Le Port Cedex, La Réunion

Du point de vue ornithologique, les îles des Mascariénes (La Réunion, Maurice et Rodrigues) ont un peuplement originaire, pour la plupart des espèces, de Madagascar. Issues toutes trois d'éruptions volcaniques sous-marines, ces trois îles ont en commun d'être éloignées des continents et colonisées tardivement par les hommes. Ces particularités biogéographiques ont permis la naissance d'une avifaune tout à fait unique. Avant les disparitions dues à la colonisation humaine, chaque île accueillait de nombreux oiseaux uniquement localisés sur l'une d'entre-elles. Ainsi, il y a environ 400 ans, 76% des oiseaux nicheurs étaient endémiques. Aujourd'hui, la plupart des gros oiseaux ont disparu et à peine 46%, soit à peine la moitié, sont des survivants de la déforestation, la chasse et l'introduction de prédateurs. Au niveau des Mascariénes, il n'existe plus que 14 espèces et 10 sous-espèces endémiques d'une ou de deux de ces îles.

Oiseaux endémiques de La Réunion

L'île de La Réunion n'abrite plus que 9 formes d'oiseaux endémiques strictes : 6 espèces et 3 sous-espèces.

- Le Fouquet noir *Pseudobulweria aterrima*
- Le Taillevent *Pterodroma baraui*
- Le Tuit-tuit *Coracina newtoni*
- Le Tec-tec *Saxicola tectes*
- L'Oiseau lunettes vert *Zosterops olivacea*
- Le Merle pays *Hypsipetes borbonica*
- La Papangue *Circus m. mailhardi*
- L'Oiseau-la-Vierge *Terpsiphone bourbonensis*
- L'Oiseau blanc *Zosterops borbonica borbonica*

La Réunion	Mascariénes	Mascariénes/Madagascar
Espèces endémiques (6)	Espèce endémique (1)	Espèce endémique (0)
<i>Pseudobulweria aterrima</i>	<i>Collocalia francica</i>	-
<i>Pterodroma baraui</i>	-	-
<i>Coracina newtoni</i>	-	-
<i>Saxicola tectes</i>	-	-
<i>Zosterops olivacea</i>	-	-
<i>Hypsipetes borbonica</i>	-	-
Sous-espèces endémiques (3)	Sous-espèces endémiques (1)	Sous-espèces endémiques (2)
<i>Circus m. mailhardi</i>	<i>Phedina b. borbonica</i>	<i>Puffinus lherminieri bailloni</i>
<i>Terpsiphone b. bourbonensis</i>	-	<i>Butorides striatus rutenbergi</i>
<i>Zosterops b borbonica</i>	-	-

Tableau 1 : Oiseaux nicheurs endémiques de La Réunion

Deux autres sont endémiques des Mascareignes (La Réunion et Maurice), une espèce, la Salangane *Collocalia francica* et une sous-espèce, l'Hirondelle de Bourbon *Pseudodroma borbonica borbonica*. Enfin, deux autres sous-espèces sont endémiques de la région Afro-Malgache (les Mascareignes et la région malgache) : Le Butor *Butorides striatus rutenbergi* et le Petit fouquet *Puffinus lherminieri bailloni*.

Oiseaux endémiques de l'île Maurice

L'île Maurice n'abrite plus que 10 formes d'oiseaux endémiques strictes, 6 espèces et 4 sous-espèces.

- Le Faucon crécerelle	<i>Falco punctatus</i>
- Le Pigeon rose	<i>Columba mayeri</i>
- Le Merle Cuisinier	<i>Coracina typica</i>
- L'Oiseau à lunettes	<i>Zosterops chloronothos</i>
- Le Merle	<i>Hypsipetes olivacea</i>
- Le Cardinal de Maurice	<i>Foudia rubra</i>
- Le Pétrel de l'île Ronde	<i>Pterodroma arminjoniana arminjoniana</i>
- La Grosse Caro verte	<i>Psittacula eque echo</i>
- Le Coq des bois	<i>Terpsiphona bourbonnensis desolata</i>
- L'Oiseau blanc	<i>Zosterops borbonica mauritiana</i>

Comme pour l'île de La Réunion, deux autres oiseaux sont parfois associés aux endémiques car elles sont propres aux Mascareignes (La Réunion et Maurice) :

- La Salangane *Collocalia francica* (LRéu/Mau)
- l'Hirondelle de Bourbon *Pseudodroma borbonica borbonica* (LRéu/Mau)

Enfin, une autre sous-espèce est endémique de la région Afro-Malgache (les trois îles des Mascareignes et Madagascar) :

- Le Butor *Butorides striatus rutenbergi* (LRéu/Mau/Rod/Mad)

Maurice	Mascareignes	Mascareignes/Madagascar
Espèces endémiques (6)	Espèce endémique (1)	Espèce endémique (0)
<i>Falco punctatus</i>	<i>Collocalia francica</i>	-
<i>Columba mayeri</i>	-	-
<i>Coracina typica</i>	-	-
<i>Zosterops chloronothos</i>	-	-
<i>Hypsipetes olivacea</i>	-	-
<i>Foudia rubra</i>	-	-
Sous-espèces endémiques (4)	Sous-espèces endémiques (1)	Sous-espèce endémique (1)
<i>Pterodroma a. arminjoniana</i>	<i>Pseudodroma b. borbonica</i>	<i>Butorides striatus rutenbergi</i>
<i>Psittacula eque echo</i>	-	-
<i>Terpsiphona bourb. desolata</i>	-	-
<i>Zosterops borbonica mauritiana</i>	-	-

Tableau 2 : Oiseaux nicheurs endémiques de Maurice

Oiseaux endémiques de l'île Rodrigues

L'île Rodrigues n'abrite plus que 2 formes d'oiseaux endémiques strictes représentés par 2 espèces :

- Le Cardinal de Rodrigues *Foudia flavicans*
- La Fauvette de Rodrigues *Acrocephalus rodericana*

Une autre sous-espèce est endémique de la région Afro-Malgache :

- Le Butor *Butorides striatus rutenbergi* (LRéu/Mau/Rod/Mad)

Rodrigues	Mascareignes	Mascareignes/Madagascar
Espèces endémiques (2)	Espèces endémiques (0)	Espèces endémiques (0)
<i>Foudia flavicans</i>	-	-
<i>Acrocephalus rodericana</i>	-	-
Sous-espèces endémiques (0)	Sous-espèces endémiques (0)	Sous-espèce endémique (1)
-	-	<i>Butorides striatus rutenbergi</i>

Tableau: Oiseaux nicheurs endémiques de La Réunion

Les espèces menacées des Mascareignes

Sept oiseaux endémiques ont une population estimée égale ou inférieure à 100 couples et sont classés en forte régression dont quatre sont proches de l'extinction. A La Réunion, le Pétrel noir n'a pas été observé vivant sur l'île depuis le 30 mars 1970 et Le Tuit-tuit aurait une population de moins de 100 couples nicheurs (Comm. pers. Jean-Michel Probst). A Maurice, la Perruche verte et le Pigeon rose souffrent de la prédation, à Rodrigues, la Fauvette endémique est restreinte aux quelques derniers massifs forestiers. Sept autres ont des effectifs faibles, inférieurs ou égaux à 300 couples et deux sont vulnérables.

Espèces en forte régression

Pétrel noir	<i>Pseudobulweria aterrima</i>	15 couples ?
Perruche verte	<i>Psittacula eque echo</i>	20 couples
Fauvette de Rodrigues	<i>Acrocephalus rodericana</i>	30 couples
Pigeon rose	<i>Columba mayeri</i>	30 couples
Pétrel de l'île Ronde	<i>Pterodroma arminjoniana</i>	60 couples
Foudi de Maurice	<i>Foudia rubra</i>	90 couples
Tuit-tuit	<i>Coracina newtoni</i>	100 couples

Espèces à effectif faible

Zosterops vert de Maurice	<i>Zosterops chloronothos</i>	150 couples
Gobe-mouche de Maurice	<i>Terpsiphona bourb. desolata</i>	150 couples
Crécerelle de Maurice	<i>Falco punctatus</i>	150 couples
Busard de Maillard	<i>Circus m. mallardi</i>	200 couples
Merle cuisinier	<i>Coracina typica</i>	200 couples
Merle de Maurice	<i>Hypsipetes olivacea</i>	200 couples
Hirondelle des Mascareignes	<i>Pseudodroma borb. borbonica</i>	300 couples

Espèces vulnérables

Puffin de Baillon	<i>Puffinus lherminieri bailloni</i>	1500 couples
Pétrel de Barau	<i>Pterodroma barau</i>	3000 couples

Les oiseaux des Mascareignes ont des populations fortement menacées qui justifient des programmes de conservation sur chacune des îles et travaillant en étroite relation. Ces programmes sont en cours depuis une dizaine d'années à Maurice et Rodrigues. Des milliers d'hectares sont en réserve naturelle et des actions concrètes de conservation de espèces ont permis de sauver in extremis certaines populations qui se seraient éteintes aujourd'hui (Falcon crécerelle, Pigeon rose et Perruche verte).

À La Réunion, un effort particulier doit être entrepris pour sauver nos deux oiseaux les plus menacés. On ne connaît toujours pas de site de nidification du Pétrel noir, *Pseudobulweria aterrima*, rien non plus des causes de sa diminution, sa biologie et même de son effectif (15-30 couples ?). La nuisance principale est-elle la prédation par les rats, les chats (?).

De nombreux efforts sont à déployer pour sauver notre Échenilleur, *Coracina newtoni*. Ces dernières années, son milieu a régressé suite à des feux de forêts, plus de 30 hectares à la Plaine d'Afouches (Comm. pers. Jean-Michel Probst). On peut également citer que les colonies de nidification du Pétrel de Barau qui abritent, sans exception, des rats ou des chats (Probst, 1995) sans qu'aucune action de conservation ne soit envisagée.

Initiés par la DIREN Réunion, des programmes de conservation « Oiseaux marins » et « Oiseaux terrestres » sont en cours. Souhaitons que les crédits accordés à ces études profiteront à la conservation des espèces les plus menacées et que des échanges avec nos amis mauriciens permettront de mettre en place une stratégie de conservation commune visant à protéger les oiseaux endémiques les plus menacés des trois îles des Mascareignes.

Bibliographie

- ATTIE, C. 1991. Étude de *Coracina newtoni* à la Plaine des Chicots. Rapport interne SREPEN.
- ATTIE, C. 1993. Étude de l'Échenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Rapport conseil Général/Conseil Régional/ SREPEN.
- BARAU, A. 1971. À la recherche du Pétrel noir. Info nature N° 5 : 5-10. 1 planche.
- BARRE, N. 1983. Distribution et abondance des oiseaux terrestres de l'île de la Réunion (Océan Indien). Rev. Ecol. 37 : 41-85.
- BARRE, N. et BARAU, A. 1982. Oiseaux de la Réunion. Imprimerie Arts graphiques modernes, St Denis, La Réunion, 1-196.
- BARRE, N. et SERVAN, J. 1988. L'avifaune des îles éparses. In "Livres Rouge des Oiseaux menacés des régions françaises d'Océan-mer". ICBP, Monographie 5: 209-224.
- BRETAGNOLE, V. & ATTIE, C. 1991. Status of Barau's Petrel (*Pterodroma baraui*): Colony Sites, Breeding Population and Taxonomic Affinities. Colonial Waterbirds 14 (1) : 25-33.
- BRETAGNOLE, V. & ATTIE, C. 1993. Info Don Tom. Massacre d'une espèce protégée sur le territoire français: le Pétrel de Barau. Courrier de la Nature n° 138, 1-40.
- BROOKE, M. 1978. Inland observations of Barau's Petrel *Pterodroma baraui* on Reunion. Bull. Brit. Ornith. Club. 98 (3) : 90-95.
- CHEKE, A.S. 1974. Report on Rodrigues. BOU Mascarene Islands Expedition, Londres, 1-24.

Un patrimoine à préserver : nos espèces d'oiseaux nicheurs endémiques
les plus rares des Mascareignes

Abnava, K.

- CHEKE, A.S. 1975. Official Report on the introduction of the Mauritius Fody *Foudia rubra* to Reunion. B.O.U. Mascarene Islands Expedition, Oxford, Cycl. 1p.
- CHEKE, A.S. 1975. Proposition pour introduire à la Réunion des oiseaux rares de l'île Maurice. Info Nature n° 12 : 25-29.
- CHEKE, A.S. 1975. Suggestions on the management of *Cassia coprice* at Bras d'Éau (Mauritius) in relation to the population of *Cocq de Bois Terpsiphone bourbonnensis*. B.O.U. Mascarene Islands Expedition, Conservation Memorandum n° 1, 1-2, 1 map.
- CHEKE, A.S. 1975. Pourquoi le Tec tec est-il si variable ? Info Nature. Ile de la Réunion 13 : 88-89.
- CHEKE, A.S. 1976. Le Tuit-tuit, oiseau rarissime de la Réunion. British Ornithologists' Union Mascarene Islands Expedition, Conservation Memorandum N° 2, 16pp.
- CHEKE, A.S. 1977. British Ornithologists' Union : Mascarene Island expedition. Rapport sur la distribution et la conservation du Tuit tuit, oiseau rarissime à la Réunion. Info Nature n° 15 : 21-42.
- CHEKE, A.S. 1977. Recommandations pour la conservation des vertébrés des Mascareignes. Info Nature. Ile de la Réunion, 16 : 69-83.
- CHEKE, A.S. 1985. Draft of : Conservation in Mauritius - The forest ecosystem. A proposal for a long-term study of the ecological dynamics of the native forest. Unpublished report.
- CHEKE, A. S. 1987. The ecology of the smaller land-birds of Mauritius. In Diamond A.W. ed. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press : 151-207.
- CHEKE, A. S. 1987. The ecology of the surviving nature land-birds of Réunion. In Diamond A.W. ed. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press : 301-358.
- CHEKE, A. S. 1987. Observation on the surviving endemic birds of Rodrigues. In Diamond A.W. ed. *Studies of Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press : 364-402.
- CHEKE, A.S. et JONES, C.G. 1987. Measurements and weights of the surviving endemic birds of the Mascarene and their eggs. In Diamond, A.W. *Studies of the Mascarene Island Birds*. Cambridge University Press, 403-422.
- CHEREL, J.F. 1988. L'Échenilleur de La Réunion (*Coracina newtoni*) va-t'il disparaître ? Alauda 56 (2) : 182.
- CHEREL, J.F. 1989. Le point sur l'enquête "Papanoue". Info Nature n° 23 : 15-19.
- CHEREL, J.F., QUILLICI, S., GRONDIN, J. R., et GRUCHET, H. 1989. Le point sur *Coracina newtoni* "Tuit-tuit". Info Nature n° 23 : 23-45.
- CLOUET, M. 1976. La Papanoue. Info Nature n° 14 : 39-44.
- CLOUET, M. 1978. Le busard de Maillard *Circus aeruginosus maillardi* de l'île de la Réunion. L'Oiseau et RFO, V. 48 (2) : 95-106.
- COLLAR, N.J. and STUART, S. N. 1985. Threatened Birds of Africa and related Islands.

Cambridge. IGBP/IUCN - Red Data Book, 1-761.

- DUPONT, J. 1981. Justification scientifique au projet de Réserve naturelle pour la ravine Grande Chaloupe. Doc. SREPEN de l'Atelier Bot. St. Denis, Ile de la Réunion.
- DUPONT, J. 1983. Commentaires des projets de réserves proposées par l'ONF (excepté St. Philippe). Doc. SREPEN, 3 cartes, 1-6.
- DUPONT, J. 1983. Réserve des Hauts de St. Philippe - Critique du projet présenté par l'ONF. Atelier botanique, Doc. SREPEN, 3 cartes, 1-19.
- DUPONT, J. 1984. Note concernant la protection des populations d'oiseaux de l'étang du Gol et propositions pour un aménagement rationnel de cette zone. SREPEN, 1-11.
- GILL, F.B. 1967. Birds of Rodriguez Island (Indian Ocean). Ibis 109: 383-390.
- GILL, F.B. 1967. Observations on the Pelagic Distribution of Seabirds in the Western Indian Ocean. Proc. of the United States National Museum. Vol. 123; N° 3605.
- GILL, F.B. 1971. Ecology and evolution of the sympatric Mascarene white eyes, *Zosterops borbonica* and *Zosterops olivacea*. The Auk, 88, 122: 35-60.
- GILL, F.B. 1972. Causerie de Frank B. Gill. Info Nature n° 6 : 8-10.
- GILL, F.B. 1973. Intra-inland variation in the Mascarene White eyes *Zosterops borbonica*. Ornithological monograph n°12. Allen Press, Kansas. 56-59.
- GILL, F.B. 1973. Passé, présent et avenir des oiseaux des forêts de l'île de la Réunion. Info Nature n° spécial "La Forêt", 62-64.
- GILL, F.B. 1974. Biologie de *Zosterops borbonica* oiseau blanc. Info Nature n° 11 : 77-81.
- GILL, F.B.; JOUANIN, C. et STORER, R.W. 1970. Notes on the seabirds of Round Island, Mauritius. Auk, 87 : 514-21.
- JADIN, B. et BILLIET, F. 1979. Observations ornithologiques à la Réunion. Le Gerfaut 69 : 359-352.
- JONES, C.G. 1979. Mauritius / Rodrigues conservation project report for January 22nd- June 20th. 1979. Unpublished.
- JONES, C.G. 1980. The conservation of the endemic birds and bats of Mauritius and Rodriguez (a progress report and proposal for further activities). Unpublished.
- JONES, C.G. 1980. Parrot on the way to extinction. Oryx 15 : 350-354.
- JONES, C.G. 1980. The Mauritius Kestrel, its biology and conservation. The Hawk Trust Annual Report 10 : 18-29.
- JONES, C.G. 1981. The Mauritius Kestrel. Its biology and conservation. Hawk Trust Ann. Rep. (1980) 10 : 18-29.
- JONES, C.G. 1981. Mauritius project 1082. Promotion of conservation. WWF Yearbook 1980-1981 : 206-212.
- JONES, C.G. 1981. Mauritius : an important lesson in island biology. (A summary of activities and proposals for 1981) Unpublished.
- JONES, C.G. 1982. Struggle for survival on tropical islands. WWF, 37-42.

- JONES, C.G. 1983. The captive management and biology of the Mauritius Kestrel *Falco punctatus*. International Zoo Yearbook, 23 : 76-82.
- JONES, C.G. 1983. The conservation of the endemic birds and bats of Mauritius and Rodrigues. Annual report 1982. Unpublished.
- JONES, C.G. 1987. The larger land birds of Mauritius. In Diamond A.W. Studies of Mascarene Island Birds, pp. 209-300. Cambridge University Press.
- JONES, C.G. 1988. Annual report. Rep. int. M.W.A.F. Mauritius.
- JONES, C.G. 1988. Black River : against all odds. Bull. On the edge. Wildlife Preservation Trust n°36. Jersey.
- JONES, C.G. and CAUCHY J. C. 1989. Miracle à Maurice ; L'Univers du vivant, 27 : 78-81.
- JONES, C.G. and DUFFY, K. 1992. Conservation of the Echo Parakeet (*Psittacula eques*) of Mauritius. Psittacene, Newsl. World Parrot Trust, 4(4) : 7-10.
- JONES, C.G. and DUFFY, K. 1993. Conservation management of the Echo Parakeet *Psittacula eques* echo. Dodo, 24 : 126-148.
- JONES, C.G. and HARTLEY, J. 1995. A conservation project on Mauritius and Rodrigues : an overview and bibliography. MWWAF, 1-8.
- JONES, C. G.; HECK, W. LEWIS, R.E.; MUNGRRO, Y. SLADE, G. and T. CADE. 1994. The restoration of the Mauritius Kestrel *Falco punctatus* population. Ibis 137 : 173-180.
- JONES, C.G. and OWADALLY, A.W. 1981. The world's Rarest Falcon : The Mauritius Kestrel. The Falconer 7 (5) : 322-327.
- JONES, C.G. and OWADALLY, A.W. 1988. The life Histories and Conservation of the Mauritius Kestrel, *Falco punctatus*, Pink Pigeon, *Columba mayeri*, and Echo Parakeet, *Psittacula eques*. Proc. Roy. Soc. Arts and Sciences Mauritius, 5 : 79-134.
- JONES, C.G. STEELE, F.N. et OWADALLY, A.W. 1981. An account of the Mauritius Kestrel captive breeding project. Avic. Mag. 87 : 191-207.
- JOUANIN, C. 1963. Un pétrel nouveau de la Réunion. *Bulweria barrani*. L'Oiseau et RFO : V, 40(11) : 48-68.
- JOUANIN, C. 1964. Notes sur l'avifaune de la Réunion. L'Oiseau et RFO, V, 34(1) : 83-84.
- JOUANIN, C. 1970. Le Pétrel noir de Bourbon, *Pterodroma atterima* Bonaparte. L'Oiseau et RFO, V, 40(1) : 48-68.
- JOUANIN, C. 1970. Note taxinomique sur les petits puffins, *Puffinus lherminieri*, de l'Océan Indien occidental. L'Oiseau et RFO, V, 40(3-4) : 303-306.
- JOUANIN, C. 1971. Un record de migration : une Barge de Bauer à la Réunion. Info nature N° 4 36-37.
- JOUANIN, C. 1973. Les éléments autochtones de l'avifaune de la Réunion. Info Nature 9 : 108-110.
- JOUANIN, C. 1987. Notes on the nesting of Procellariiformes in Réunion. In Studies of

Mascarene Island Birds. A.w. Diamond. B.O.U. Cambridge, 359-363.

JOUANIN, C. 1993. Info Dom Tom. Massacre d'une espèce protégée sur le territoire français : le Pétrel de Barau. Courrier de la Nature n°138, p.40.

JOUANIN, C. et GILL, F.B. 1967. Recherche du Pétrel de Barau. *Pterodroma baraui*. L'oiseau et RPOV, 37(1-2) : 1-19.

MOUTOU, F. 1982. Quelques aspects de la flore et de la faune autochtones de l'île de la Réunion. C.R. Soc. Biogéo. 58(1) : 3-20.

MOUTOU, F. 1983. Étude et protection des vertébrés de l'île de la Réunion. Info Nature 20 : 51-52.

MOUTOU, F. 1983. Les peuplements de vertébrés terrestres des îles Mascariénes. Rev. Ecol. Terre et Vie, 37(1) : 21-35.

MOUTOU, F. 1983. Proposition pour la réintroduction à la Réunion d'espèces aujourd'hui disparues. Info Nature 20 : 49-50.

MOUTOU, F. 1984. Nature et protection de la nature à l'île de la Réunion. Info nature N°21 : 45-52.

PERCE, M.A., CHEKE, R.A. et CHEKE, A.S. 1977. A survey of blood parasites of Birds in the Mascarene islands, Indian Ocean. The Ibis, V. 119(4) : 451-461.

PROBST, J.-M. 1990. Observations sur la captivité, le relâchage et le suivi au radio-tracking de jeunes faucons crécerelles mauriciens *Falco punctatus* à l'île aux Aigrettes. MWAf, 1-7.

PROBST, J.-M. 1990. Premières observations cartographiques sur la distribution du Tuit-tuit ou Merle blanc *Coracina newtoni* à la Plaine des Châteaux. MWAf, 1-4.

PROBST, J.-M. 1991. Bulletin de santé du Busard de Maillard *Circus maillardi*, la "Papangue" de l'île de la Réunion. Rapport interne Fond d'Intervention pour les Rapaces.

PROBST, J.-M. 1991. Sur la prétendue diminution des effectifs de Tuit-tuit *Coracina newtoni* Pollen, 1866 - Première citation ancienne du Tuit-tuit et premiers éléments sur la répartition de l'espèce. Au cours de la période de nidification 1990/1991 (île de la Réunion). MWAf, 1-14.

PROBST, J.-M. 1991. Compte-rendu sur trois sorties consacrées au sauvetage du dernier perroquet endémique des îles Mascariénes : *Psittacula eques* et note sur son introduction à la Réunion (Océan Indien) Rapport interne MWAf, 5p.

PROBST, J.-M. 1991. Le Faucon mauricien *Falco punctatus* est-il sauvé de l'extinction ? Fond d'Intervention pour les Rapaces. Bulletin n°17.

PROBST, J.-M. 1992. À propos de la recherche d'une zone de sympathie entre le Bulbul orpèze *Psychonotus jocosus* et le Tuit-tuit *Coracina newtoni*. MWAf, Rap. Interne 1-5.

PROBST, J.-M. 1993. Recherches bibliographiques et études préliminaires sur la densité et la biologie de l'oiseau endémique menacé : *Coracina newtoni* Pollen, 1866, île de la Réunion, Océan Indien, 1-30.

Abhava, K.

PROBST, J.-M. 1994. La nidification du Tuit-tuit et des autres oiseaux autochtones de la Plaine des Châteaux - Liste commentée et essai de la phénologie de la reproduction des oiseaux forestiers indigènes et endémiques. MWAf, Rap. Interne 1-12.

PROBST, J. M. 1995. The discovery of the first known colony of Barau's Petrel (*Pterodroma barau*) on La Réunion. Working Group on Birds in the Madagascar Region - Newsletter 5 (2) : 10-11.

PROBST, J.-M. ; COLAS, P. et DOURIS, H. 1995. Premières photos d'un site de nidification du pétrel de Barau à l'île de la Réunion. Courrier de la Nature. 150 : 16.

PROBST, J.-M. ; MORGAN, G. et KERSHAW, M. 1990. Compte-rendu d'observation des oiseaux d'eau et des oiseaux marins autour de La Réunion. MWAf, 1-5.

SAFFORD, R.J. 1991. Status and ecology of the Mauritius Pody *Foundia rubra* and Mauritius Olive White-Eye *Zosterops chloronothos* : two mauritian passerines in danger. Dodo, J. Jersey Wildlife Preservation Trust 27 : 113-138.

SAFFORD, R.J. 1994. Conservation of the forest-native birds of Mauritius. PhD thesis. University of Kent, Canterbury.

SAFFORD, R.J. et JONES, C.G. 1993. Habitat management for conservation of the native passerine birds of Mauritius. Proceedings of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius, 5 : 21-32.

STAHL, J.C. et BARTLE, J.A. 1991. Distribution, abundance and aspect of the pelagic ecology of Barau's Petrel *Pterodroma barau* in the south-west Indian Ocean. Notornis 38 : 211-225.

STAUB, F. 1973. Birds of Rodriguez Island. Proc. Roy. Soc. Arts. Sci. Mauritius, 4 (1) : 17-59.

STAUB, F. 1973. Oiseaux de l'île Maurice et de Rodriguez, Mauritius Printing Company Limited. Port Louis.

STAUB, F. 1976. Birds of the Mascarenes and St Brandon, organisation Normale des Entreprises. Port Louis, Maurice : 110p.

STAUB, F. 1993. Faune de l'île Maurice et flore associée. Precigraph Ltd. Maurice. 1-94.

SWINNERTON, K. 1992. Pink Pigeon Progress. in Report 1990/1992. Mauritius Wildlife Appeal Fund, 53-55.

SWINNERTON, K. 1993. Conservation of the native songbirds (Passerines) of Mauritius end of first Phase - Project Report. Mauritius Wildlife Appeal Fund, 1-5.

TEMPLE, S. A. 1976. Conservation of endemic birds and other wildlife on Mauritius. A progress report and proposal for futur activities. Cycl. 18pp.

TEMPLE, S. A. 1977. The status and conservation of endemic kestrels on Indian Ocean Islands. In Chancellor, R.D. ed. World Conference on birds of prey : report of proceedings. Vienna 1975, ICBP.

VINCENT, J. 1966. The Red Data Book Vol. 2 (Aves). IUCN, Morges, Switzerland.

VINSON, J. 1956. The problem of Bird protection in the island of Mauritius. Proc. roy. Soc. Arts et Sci., 1 (4) : 387-392.

Découverte d'un bec appartenant au Solitaire de Bourbon ?

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Résumé : Le 20/8/94 au chantier de fouilles de l'Ermitage, un bec de Solitaire a été trouvé dans une couche ossifère principalement constituée d'os de Tortue et de quelques autres espèces endémiques disparues (Bour & Al., 1993). La note présentée ici, est destinée aux futurs prospecteurs afin d'attirer l'attention sur certains détails pratiques entourant la prospection et donne des indications sur la position du bec lors de sa découverte.

Chantier de fouille

Le 20 août 1994, Roger Bour, Cécile et Roland Mourer-Chauviré, Sonia Ribes, Jean-Pierre Palencia et moi-même prospectons sur une zone de quelques mètres carrés. Dans un trou d'environ un mètre de profondeur, palanquant dans 20 cm d'eau, nous creusons patiemment la terre avec un outil appelé "écartre coco" et avec les doigts nous dégagons une quantité insoupçonnable d'os de tortue entremêlés de blocs de corail fossiles. Cette opération se faisant généralement juste sous la surface de l'eau, il faut "sentir" du bout des doigts les différents éléments qui se présentent tout à tour à mesure de notre progression. Cette couche ossifère mesure environ 20 cm de haut. Elle est intercalée entre deux autres couches bien distinctes : en haut, par 70 cm de vase et de limon, entremêlé de racines profondes de joncs et en bas, par un lit de sable corallien où sont mêlés de nombreux restes de coquillages. Nous sortons tout à tour divers ossements de Tortue (*Cylindraspis borbonica*), des maxillaires de chauves-souris (*Pteropus* sp.) et quelques rares ossements d'oiseaux.

Autour du trou, chacun s'affaire à différentes tâches, Roger Bour récolte et commente nos différentes trouvailles d'os de tortue, Cécile Mourer-Chauviré s'extasie à la moindre découverte d'os d'oiseaux. Pour ma part, tout en dégageant le matériel ostéologique, je rassemble les graines de différents arbres et les coquilles d'escargots sub-fossiles marins et terrestres qui se trouvent également ici en grande quantité!

Découverte du bec et discussion

Au bout de quelques heures, nous arrivons assez vite à déterminer s'il s'agit d'un morceau de tortue, de corail, de bois ou d'os d'oiseaux. Alors que je dégageais depuis un moment un "gisement" de fragments de carapace de tortue, j'ai senti une forme inhabituelle qui ne devait pas appartenir à une tortue. Il s'agissait d'une mandibule inférieure d'un bec d'oiseau légèrement recourbé au bout. Sur le moment j'ai pensé qu'il s'agissait soit d'un bec de Gourlis corlieu, soit de l'ibis endémique ou encore d'une espèce de râle encore non décrit. C'est le premier bec sorti de ce marécage. De plus, il serait, d'après Cécile Mourer-Chauviré, le seul bec de Solitaire de Bourbon. Le bec est "coincé" entre deux morceaux de dossier (carapace de la tortue) et en épouse

¹ Plus de 300 graines ont été récoltées et déterminées ensuite par Dominique Strasberg. Cette collecte a permis de mettre en évidence, l'existence d'une couverture forestière de type semi sèche (Strasberg, en prép.). Les 250 escargots marins et terrestres sub-fossiles sont en cours de détermination.

parfaitement la forme. Il a été trouvé à une profondeur de 125 cm, dans la limite inférieure de la couche ossifère, juste au-dessus du sable corallien.

Bibliographie

- BOUR, R. ; MOURER-CHAUVIRÉ, C. & RIBES, S. 1993. Fouilles paléontologiques à l'Ermitage - Juillet-août 1993. Rap. Dactyl. 1p.
- COMLIES, G. 1994. A new genus, three new species and two new records of extinct Holocene birds from Reunion Island, Indian Ocean. *Geobios*, 27 (1) : 87-93.
- MOURER-CHAUVIRÉ, C. & MOUTOU, F. 1987. Découverte d'une forme récemment éteinte d'ibis endémique insulaire de l'île de La Réunion : *Borbonibis latipes* nov. gen., nov. sp. *C. R. Acad. Sci. Paris*, 2 (305) : 419-23.



Illustration de Jean-Michel Probst, 1994

Première représentation du Solitaire
après la découverte du bec

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 46.

Première observation de

la Sterne Pierrégarin *Sterna hirundo* à La Réunion

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cédex

De novembre 1990 jusqu'au mois de juin 1993, la baie de Saint-Paul a été observée presque journellement à l'aide d'une longue-vue et au minimum avec une paire de jumelles. Le 10 mars 1991, deux Sterne Pierrégarin sont répertoriées pour la première fois à La Réunion. Les deux oiseaux étant sur une « tonne », une sorte de bouée plate retenue par des câbles, située en face du cimetière marin. L'identification à distance étant délicate, un ami habitant sur le front de mer, Jean-Marie Louisin, a l'amabilité de me prêter aussitôt son kayak.

Les deux oiseaux sont approchés à environ 20 mètres, pour une première identification. Puis, la confrontation des oiseaux aidant et en restant immobile, je me laisse dériver peu de temps après jusqu'à un minimum de 6 mètres, sans provoquer un seul envol de sterne ni de Noddis bruns. Installées au sein d'un groupe de Noddis brun *Arenas stolidus*, les Sternes pierrégarin se distinguent aisément de la plupart des oiseaux brun foncé. Ces deux individus se déplacent de temps à autre au milieu des Noddis brun dont quelques-uns (au moins 5 individus) sont en plumage immature.

Le premier jour, les 2 sternes sont présentes sur la « tonne » de 16h40 jusqu'à la nuit. Le lendemain matin à 6h40, elles sont toujours là. Elles ont donc probablement, toutes deux, passé la nuit en compagnie d'un groupe de 31 Noddis bruns.

Le lendemain, l'une s'envole à 7h55 (après un premier vol d'échauffement à 7h51, puis à 7h54), l'autre s'envole

Bulletin Phaethon, 1995, 1: 47.

Une observation de

Gorfeu sauteur *Eudypres chrysocome* à La Réunion

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cédex

En juillet 1992, lors d'une enquête sur les colonies de nidification des puffins (Puffin de Baillon et Puffin du Pacifique) dans la région de Saint-Paul, j'ai contacté Mr Jean Louisin qui, au cours de notre conversation sur les oiseaux marins, m'appartient qu'il avait élevé pendant plus de 6 mois « un pingouin » qu'il avait trouvé le 19 avril 1967 dans la baie de Saint-Paul. D'après ces dires et ceux de son fils Jean-Marie, cet oiseau n'acceptait que des poissons des glaces et refusait de partir en mer malgré plusieurs tentatives de relâchages. Cet oiseau étant pris à l'époque en photo, j'ai pu déterminer sans difficulté cette espèce comme un Gorfeu sauteur de la sous-espèce *Eudypres chrysocome moseleyi* Matthews & Heddale, 1921 (Carins, 1974).

Cette sous-espèce est considérée comme un oiseau nicheur abondant des îles sub-antarctiques situées au sud de La Réunion. Ses zones de reproduction se situent au 38° de latitude sud dans le sud de l'Océan Indien à Amsterdam et Saint-Paul, mais aussi dans le sud de l'Océan Atlantique à Tristan da Cunha et Gough (Del Hoyo, Elliott & Sargatal, 1992 ; Duroselle & TOLLU, 1977). La distribution des sub-adultes et les mouvements saisonniers de la plupart des 55.000 couples qu'abritent ces îles ne sont malheureusement pas bien connus. Les colonies de nidification sont abandonnées à la fin mars début avril et des observations dans les eaux subtropicales ont été réalisées dans le sud de l'Afrique et dans le sud de l'Australie (Cooper, Ross & Shaughnessy, 1978 ; Stahl & Al., 1985 ; Warham, 1972).

Les observations de La Réunion, comme celle de Madagascar doivent être considérées comme douteuses et sont peut être dues à des marins pêcheurs en provenance des Terres australes (Langrand, 1990). En effet, il est arrivé plusieurs fois que des pêcheurs rapportent des oiseaux vivants et les relâchent près des côtes de La Réunion.

Bibliographie

CARINS, M. 1974. Facial characteristic of Rockhopper Penguins. *Emu*, 74 : 55-57.

COOPER, J. ; ROSS, G.J.B. & SHAUGHNESSY, P.D. 1978. Seasonal and spatial distribution of Rockhopper Penguins ashore in South Africa. *Ostrich* 49 : 40-44.

DEL HOYO, J. ; ELLIOT, A. and SARGATAL, J. 1992. Handbook of the birds of the world. Vol. 1. Ostrich to Ducks. ICBP/Lynx Production, Barcelona, 1-696.

DUROSELLE, T. & TOLLU, B. 1977. The Rockhopper Penguin *Eudypres chrysocome moseleyi* of Saint-Paul and Amsterdam Islands. In Liano (1977) Adaptations within Antarctic Ecosystems. Smithsonian Institution, Washington, 579-604.

LANGRAND, O. 1990. Guide to the Birds of Madagascar. Yale University Press. New Haven and London. 1-364.

STAHL, J.C. ; DERENNE, P. ; JOUVENTIN, P. ; MOUGIN, J.L. ; THILLIERES, L. & WEINMERSKIRCH, H. 1985. Le cycle reproducteur des Gorfeus de l'Archipel Crozet : *Eudypres chrysolophus*, le Gorfeu macaroni et *E. chrysocome* le Gorfeu sauteur. Oiseau et RFO, 55 : 27-43.

WARHAM, J. 1972. Breeding season and sexual dimorphism in Rockhopper Penguins. *Auk* 89 : 86-105.

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 48.

A propos des populations du Héron vert ou « Butor »

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

Dans le monde, le Butor ou Héron vert est représenté par 30 sous-espèces différentes. La sous-espèce présente à La Réunion *Butorides striatus rutenbergi* est endémique des Mascareignes et de Madagascar (Langrand, 1990 ; Barré & Barrau, 1982). La présence du Héron vert était considérée, il y a quelques années, comme occasionnelle, voire très rare. Il est signalé en 1963, 1966 et 1967, puis malgré des observations attentives, absent en 1974 et 1975. En 1979 et 1980, une dizaine d'individus sont de nouveau observés (Barré & Moutou, 1979). La population actuelle est donc beaucoup plus abondante qu'il y a quelques décennies.

-S'agit-il d'une augmentation de la population suite à leur protection ?
-D'une augmentation suite à l'installation de fermes aquacoles ?
-Ou plutôt, comme nous avons plutôt tendance à le croire, à un renforcement de population remontant à quelques dizaines d'années ?

Le nom de « Butor » est un terme très ancien utilisé autrefois pour le Héron bitorcé de Bourbon, *Nycticorax duboisi* une espèce endémique aujourd'hui éteinte (Cowles, 1994). Nous pensons d'ailleurs que le nom de Butor utilisé dans la toponymie locale s'adresserait plus à la présence ancienne de cet oiseau dans un lieu précis qu'à celle généralement admise qui désignerait une personne rustre. La présence du « Butor » actuel semble remonter vers 1860 (Mailhard, 1862). De 1990 à 1995, nous relevons cette espèce tout le long du littoral de l'île, non seulement sur le pourtour des trois étangs (Le Gol, Saint-Paul et Bois Rouge) mais aussi dans quinze ravines. Curieusement il semble

absent de Grand étang (2 obs. seulement) alors qu'il est répertorié dans la ravine située juste à côté, la ravine des Marsouins, et ceci jusqu'à la cascade de l'Arc en ciel qui se trouve à l'aplomb de l'Usine électrique. D'après des pratiquants de canyon empruntant régulièrement cette ravine, le Héron vert remonterait même jusque vers 700 mètres d'altitude. Si cette observation était confirmée, il s'agirait de son record maximum d'altitude pour La Réunion et les Mascareignes. À Madagascar, le Butor est répertorié jusqu'à 1200 mètres d'altitude (Langrand, comm. pers.).

À l'étang du Gol, où l'espèce est la plus commune, 21 nids ont été comptabilisés pendant la période de nidification 1992-1993. C'est également dans ce site que le 10/11/1994, le nombre record de 42 individus a été comptabilisé entre 18h et 18h20 à la ferme aquacole. Les oiseaux fréquentant cet endroit semblent s'être habitués à la baisse de fréquentation humaine à la tombée de la nuit. Ils profitent ainsi en toute quiétude de l'abondance des poissons présents dans les bassins d'élevage. Compte tenu de nos données cartographiques et du nombre d'individus enregistrés, la population actuelle de Héron vert doit être comprise entre 100 et 120 couples. Une carte de répartition de cette espèce, de nouveaux détails concernant à la fois des descriptions nouvelles sur son plumage nuptial et sa nidification seront prochainement exposés dans ce bulletin.

Bibliographie

BARRE, N. & BARRAU, A. 1982. Les oiseaux de La Réunion, St-Denis, 1-136.

COWLES, G.S. 1994. A new genus, three new species and two new records of extinct holocene birds from Reunion Island, Indian Ocean. *Geobios*, 27, 1 : 87-93.

LANGRAND, O. 1990. Guide to the Birds of Madagascar. Yale University Press. New Haven and London. 1-364.

MAILHARD, L. 1862. Note sur l'île de la Réunion (Bourbon). Vol. 1 Paris. 1-343, annexes A-R, pl. 1-27.

Bulletin Phaethon, 1995, 1 : 49.

Un nicheur nouveau pour La Réunion : La Veuve dominicaine *Vidua macroura*

Jean-Michel Probst*

*Nature & Patrimoine
BP 279, 97 827 Le Port Cedex

La Veuve dominicaine est un petit oiseau introduit originaire d'Afrique. De la famille des Viduidae, cette espèce se caractérise par sa petite taille, son bec rose et surtout par la longue queue fourchue du mâle en plumage nuptial.

DESCRIPTION. Longueur : 30-33 cm (mâle), 11-13 cm (femelle).

Adulte. Dimorphisme sexuel perceptible. Le plumage du mâle présente une variation saisonnière.

Mâle nuptial. Tête à calotte et menton, noirs, entourées d'un bandeau blanc ; iris brun noir ; petit bec conique rouge ; parties supérieures noires ; ailes noires et blanches ; parties ventrales entièrement blanches ; longue queue avec les rectrices centrales noires ; tarses et doigts rose clair.

Mâle interraptal. Diffère du mâle en plumage nuptial par l'absence de la longue queue noire fourchue.

Femelle. Tête blanche striée de bandes brun noir ; petit bec conique, rose rouge ; iris de l'œil brun noir.

Immature. Diffère du plumage de la femelle par les zones foncées des parties dorsales, par les marbrures de la tête plus pâles et par le bec rose pâle.

La Veuve dominicaine est une espèce grégaire qui se déplace souvent en petits groupes et à proximité des troupeaux de bœuf. Lors de la période nuptiale, nous avons observé le mâle exécuter une danse juste aux côtés de la femelle. Il se maintient en faisant du sur-place comme suspendu en l'air tout en

papillonnant des ailes et en hochant vigoureusement de la queue. Elle fréquente préférentiellement les zones ouvertes contenant à la fois des graminées et une couverture arbustive ou arborée, les parcs, les jardins, les parcours de golf.

Essentiellement granivore, elle recherche les mêmes terrains herbacés que le bec rose.

Dans notre île, la Veuve dominicaine a été observée dans 5 stations différentes : dans la ville du Port (Parc boisé), à l'Ouest de Saint-Gilles (ravine des 3 bassins de Saint-Gilles), au Nord-Est de Saint-Louis (Golf de l'Hermitage), au Sud de Saint-Denis (trappe de Saint-François). Depuis février 1990, la population la plus florissante de l'île semble être localisée dans une zone comprenant essentiellement le golf de l'Hermitage et s'étendant parfois jusqu'à la partie arbustive de l'étang du Gol.

D'après des habitués du site, cette espèce se serait échappée des volières du jardin d'oiseaux de l'Étang-Salé. Trois visites réalisées en juin 95 ont permis de comptabiliser un maximum de 9 oiseaux (4 mâles et 5 femelles). Signalements que la Veuve ne présente pas de danger pour l'aviifaune de La Réunion. Comme le Coucou de métropole, ce petit oiseau parasite le Bec rose *Estriilda astrild*, peut être le Damier *Lonchura punctulata*.

La reproduction de cette espèce dans notre île est certaine puisque, la parade nuptiale du mâle a été observée fin 1994 dans la population de Saint-Louis, et que plusieurs groupes de juvéniles ont été remarqués. D'après Camille Ferry (Comm. pers.) un mâle peut s'accoupler avec plusieurs femelles (jusqu'à six pendant la même saison de nidification). La femelle fécondée pond dans un nid de bec rose *Estriilda astrild* qui va prendre soin de l'œuf, du poussin et du jeune jusqu'à son émancipation.

Le suivi de la démographie de cette espèce sera intéressant à suivre. Signalements que cette nouvelle espèce introduite ne présente pas, à notre connaissance, de danger pour l'agriculture.